RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université El-Hadj Lakhdhar de Batna



FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
ÉCOLE DOCTORALE ALGÉRO-FRANÇAISE
RÉSEAU EST
ANTENNE DE BATNA

Comment réussir à l'oral ?
Vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE
Cas des élèves de 3ème année secondaire

Option : Didactique du FLE.

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister

M. Le Directeur de recherche :
Dr MANAA Gaouaou

Soutenu et présenté par :
Mme CHERAK Radhia

Soutenu publiquement le : 22 / 04 / 2008 devant le jury composé de:

Président : METATHA Med EL Kamel / M.C / Université de Batna

Rapporteur : MANAA Gaouaou / M.C/ Université de Batna

Examinateur : KADI Latifa / M.C / Université de Annaba

Examinateur : ZETILI Abdessalam / M.C/ Université de Constantine

Année académique : 2006 / 2007

SOMMAIRE

Pages :

Sommaire

Introduction générale

‘‘Ce que les hommes veulent en fait, ce n'est pas la connaissance, c'est la certitude’’

Bertrand Russel

Introduction générale

‘‘SOS apprenants en détresse linguistique !’’

Le premier but de l’enseignement d’une langue étrangère est d’apprendre et à parler et à écrire, mais aussi à communiquer. Ce qui va permettre aux apprenants de se frotter à d'autres cultures et de développer un esprit de tolérance, de respect de l'autre et une compétence interculturelle.

Nous constatons que la majorité des apprenants de 3ème année secondaire sont en grande difficulté en FLE à l’oral : bagage linguistique pauvre, mauvaise prononciation, incompréhension de la langue, mauvais usage des marques grammaticales, blocage, aucune motivation, aucune mémorisation, ignorance du sens des mots, difficulté d’expression…Ils ont été habitués à un français arabisé à outrance (eux-mêmes sont incapables de dissocier l’apport de la langue arabe) donc ils sont dans un désarroi qui handicape gravement leur devenir et leurs enseignants sont déconcertés car l’enseignement de l’oral reste encore pour eux une question floue :

« Quand on pose la question aux professeurs de FLE : Comment enseignez-vous l’oral ? Les réactions sont investies de questionnements, d’incertitudes ou d’approximations. Disons-le nettement : la perspective d’accompagnement de l’apprentissage de l’oral reste pour bon nombre de professeurs de langue une pratique conflictuelle au quotidien dans l’espace-temps flou de la classe, où s’entremêlent pratiques globales ou incertaines… » (Weber, Corinne, 2006. sp)

Nous avons remarqué aussi, dans nos classes, que les apprenants se contentent seulement de répondre aux questions posées par l’enseignant et dans la majorité des cas, ils répondent en arabe (il n’est pas possible d’ignorer l’influence de la langue maternelle) L’oral travaillé comme tel reste le parent pauvre ; on s’en sert pour faire acquérir d’autres compétences.

Pourquoi s'interroger sur l'oral ?

Longtemps notre pédagogie a été presque entièrement penchée vers l'écrit (primauté de l'écrit, même les exercices au BAC se font par écrit) Remarque faite par Jean-Pierre Cuq :

« La composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE » (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .182)

Nous rencontrons souvent nos ex-élèves à l'université et dont la majorité a échoué en première année. Tout simplement à cause de la langue française.

Si les professeurs de français n'ont pas réussi dans leur tâche, tant que ces élèves devenus étudiants n'arrivent pas à réaliser des objectifs d'études et de recherche dans leurs études supérieures et au cours de leur carrière professionnelle, ils doivent admettre que l'apprentissage de l'oral est une question fondamentale dans la réussite comme l'a montré Gérard Baulieu dans son introduction sur la réflexion sur l'oral :

« L'aisance orale, la faculté de communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs » (Baulieu, Gérard. sp)

Ceci nous pousse à s'interroger : si les élèves prenaient plus la parole, arriveraient-ils à communiquer leurs émotions, leurs idées et à mieux participer en classe ?

Enseigner c'est aussi communiquer et l'apprentissage du FLE doit être fondé sur la pratique de la communication par les apprenants qui leur permet de se doter de savoirs, savoir-faire et savoir-être :

« Educateur et élève, ensemble sont les protagonistes qui élaborent la culture pédagogique, dont ils sont tous les deux destinataires et utilisateurs. Leur formation intègre savoir, savoir-faire mais aussi savoir-être.

- *Le savoir-faire correspond à la gestion autonome d'une méthode d'assimilation de contenus. Le savoir-faire de l'élève se rattache en particulier à l'organisation de son plan d'apprentissage et d'étude (…)*

- *Le savoir-être correspond à la connaissance de son moi-corps, de la conscience de ses relations interpersonnelles et de la dynamique de groupe »* (ROMANO, Carlo et SALZER, Jacques, 1990.185)

« Convaincus de l'importance de leur tâche, les professeurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour guider et accompagner ces jeunes dans leur découverte du monde, dans leur acquisition de savoirs, de savoir-faire de divers ordres et de valeurs morales et culturelles. Et cela dans un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance afin que leurs élèves acquièrent un réel ''savoir-être'' humain » (GEVAERT, Raymond, 2005)

Nous voulons, à travers ce travail, montrer que l'expression et la compréhension orales jouent un rôle très important dans la maîtrise de l'outil linguistique et qu'il faut installer une compétence discursive chez les apprenants. L'oral dans une classe de langue veut dire « participer » et il faut qu'il y ait une pratique fréquente et régulière de l'oral. L'Inspecteur général de français, lors des séances de formation continue, a souvent répété qu'en tenant compte à des considérations purement mathématiques : à raison de 5 heures de français hebdomadaires (pour les classes de lettres par exemple) réparties sur les 30 semaines que compte l'année scolaire, chaque élève de la classe en apprenant et comprenant un mot chaque séance, il apprendra et comprendra 150 mots durant l'année scolaire !

Il nous semble que trois domaines de compétences devraient être privilégiés : l'oral**,** l'écrit, et les outils de la langue et que le but de l'enseignement du FLE est d'amener les apprenants à parler en français dans des situations authentiques, autrement dit, maîtriser l'oral en pratique plutôt qu'en théorie. Alors nous devons envisager comment aider les apprenants de 3ème A.S à goûter l'oral, franchir le pas et rejoindre le monde de l'université avec brillance.

Nous devons essayer de faire de notre mieux pour que les élèves trouvent du côté de leurs professeurs un maximum d'encouragement à s'exprimer en langue étrangère.

L'enseignement d'une langue étrangère a toujours été pour les professeurs : enseigner la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire…tout en oubliant de se préoccuper de l'apprentissage de l'oral qui demeure en FLE mal identifié :

> *« Un enfant apprend toutes sortes de mouvements pour nager quand, affectueusement, son père le soutient, le lâche un peu mais reste là pour lui venir en aide s'il perd confiance ; puis à un moment donné l'enfant nage. A l'instant il ne savait pas nager, et maintenant il sait nager. Les mouvements sont les mêmes (…) Comment celui qui ne sait pas nager devient-il une personne sachant nager ? C'est qu'il devient autonome dans ses mouvements et ses directions : il fait appel à ses propres ressources ; il cesse de compter sur le soutien de quelqu'un et d'autre ; il s'élance et il nage. Comment conduisons-nous nos étudiants jusqu'à cette étape d'autonome de l'utilisation d'une langue ? C'est là le point crucial de notre enseignement. Tant que nous n'aurons pas résolu ce problème nous continuerons à piétiner »* (ALI BOUACHA, Abdelmadjid et *al*, 1978. 124)

Nous allons nous interroger sur les causes qui contribuent à l'échec de l'expression orale chez les apprenants de 3ème A.S et sur l'amélioration de l'enseignement / apprentissage de l'oral. Ce dernier sera donc pour nous un objet d'observation.

Enfin, former des apprenants en FLE capables de prendre la parole dans la langue de l'autre, sera notre souci dans ce travail de recherche. Il faudrait que nous fassions de nos élèves des producteurs autant que des récepteurs. Donc, la maîtrise de l'oral doit être un objectif de plein droit et un objet d'apprentissage à part entière.

Problématique

Un plan de recherche se justifie par un ensemble de constats et de prise de conscience qui conduit à poser une problématique :

Prendre la parole fait partie des nécessités de la vie, ceci implique un dialogue permanent. Donc, nous devons prendre conscience des difficultés à communiquer efficacement idées et informations, développer et maîtriser les effets de nos communications orales.

Une grande attention est portée aujourd'hui à l'oral ; son enseignement est désormais l'affaire de tous les enseignants de français :

« L'oral s'enseigne désormais de l'école élémentaire à l'université (…) et l'aptitude à communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels » (Vanoye, Francis ; Mouchon, P et Sarrazac, J.P, 1981.09)

Après un ensemble de constats dans nos classes de 3ème année secondaire, nous avons pu déduire que les apprenants, arrivés à ce stade-là, n'arrivent pas à s'exprimer oralement et en dehors de la classe ils s'expriment en arabe. Ce qui nous pousse à s'interroger :

1. Quel est le statut de l'oral en classe de langue (3ème A.S) en contexte algérien ?

2. Est-ce que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de ces apprenants ?

3. Ce qui est proposé dans le manuel contribue-t-il à développer l'expression verbale chez ces apprenants ?

Motivation et objectifs du travail

Dans plusieurs pays, l'enseignement des langues étrangères au niveau scolaire traverse de nos jours une crise énorme, donc il faut agir pour trouver des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

En revanche, nous constatons que le monde moderne exige des solutions nouvelles, vivantes et adaptées à la société du XXIème siècle. Alors, il faut appliquer rapidement les nouveaux moyens didactiques :

« Une classe, en effet, est une petite société et il ne faut pas la conduire comme si elle n'était qu'une simple agglomération de sujets indépendants les uns des autres » (Fourcade, René 1972.11)

En tant qu'enseignante du FLE au secondaire, et comme nous sommes confrontée à la pratique quotidienne de la classe, il nous est paru utile de ne pas rester insensible à l'égard de l'oral tout en visant les objectifs suivants :

1. Valoriser l'oral et reconnaître sa place et son rôle, dans nos classes, en vue d'un meilleur apprentissage du FLE.

2. Prévoir, pour la classe, une progression pour l'oral pour développer des compétences de compréhension et de production de messages oraux.

3. S'interroger sur les phénomènes liés à l'acquisition d'une compétence à communiquer en FLE.

Hypothèse de travail

La langue orale est un instrument pratique de communication dans des situations concrètes, avec des enjeux concrets : convaincre, argumenter, négocier, s'expliquer, s'informer…

La maîtrise de l'oral par l'apprenant doit être un objectif à part entière dans l'enseignement d'une langue étrangère et donc à ce titre, être intégré dans l'enseignement d'une manière explicite, avoir un statut équivalent à l'écrit ce qui est encore loin d'être le cas pour l'ensemble des enseignants au niveau des pratiques d'enseignement :

« Tout se passe comme si les verts pâturages promis à l'enseignement des langues s'étaient étiolés » (Galisson, Robert et *al*, 1980.17)

L'hypothèse retenue pour mener notre enquête serait la suivante :

Arrivés en classes de terminales, donc après huit ans de français, les apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral et s'apprêtent à passer à l'université avec un handicap de taille. L'un des facteurs à incriminer serait :

Notre système éducatif ne donne pas assez d'importance ni à la compréhension ni à l'expression orale en FLE. Donc ces deux compétences ne sont pas prises en considération par le programme.

Méthodologie

Notre travail sera partagé en deux grandes parties :

I.Une première partie dans laquelle nous allons puiser des informations dans différents ouvrages, des dictionnaires, des documents et des sites Internet.

Elle s'ouvre avec un chapitre sur le langage oral, se poursuit par « vers une pédagogie de l'oral » et se termine par « le FLE au secondaire algérien »

C'est une partie qui tente de :

- parler de l'oral et son statut en classe de langue (3ème AS) en contexte algérien;
- analyser tous les faits qui se rapportent à la compréhension et l'expression orales.

II. Une deuxième partie, plus pratique, s'organise en deux chapitres :

1. Chapitre 1 : Cadre général et déroulement de l'enquête.
2. Chapitre 2 : Dépouillement.

- Nous allons vérifier sur le terrain notre hypothèse pour la confirmer ou l'infirmer, et cela à partir d'une pré enquête, en premier lieu, qui sera menée dans les trois établissements secondaires, de la daïra de Aïn-Touta, wilaya de Batna, auprès des enseignants pour obtenir les informations nécessaires.

L'analyse de ces informations nous servira de base de données afin d'entamer l'enquête. Cette dernière sera renforcée à l'aide d'un questionnaire exhaustif destiné aux enseignants.

Comme notre hypothèse de travail est en relation directe avec le programme et les deux facteurs les plus importants pour la réussite de nos élèves à l'oral en FLE, nous avons décidé de faire passer un questionnaire aux enseignants seulement.

Pour réaliser cette étude nous allons utiliser l'outil de la statistique.

Notre étude sera plutôt qualitative que quantitative. C'est-à-dire nous avons préféré distribuer 15 questionnaires (au nombre des enseignants de la ville de Aïn-touta) au lieu de cent, par exemple, pour cerner notre sujet et réaliser un travail de qualité.

A signaler que les élèves dont nous allons parler représentent la dernière promotion de l'ancien système éducatif c'est-à-dire ils ne sont pas touchés par la réforme en cours.

Première partie : Le cadre théorique

«La recherche naît de l'existence d'un problème à clarifier et à résoudre »

G. DE LANDSHEERE

Chapitre I : Le langage oral

« On parle dans une langue, on écrit dans une autre »

Jean-Paul SARTRE

Chapitre I : Le langage oral

1. Introduction

La langue est un objet d'étude et un outil de communication qui nous permet de prendre contact avec les membres de notre communauté mais aussi avec les habitants du monde entier.

Dès le primaire, la langue française fait son entrée à l'école algérienne pour que l'apprenant commence à se familiariser avec cette langue scolaire qui n'est pas sa langue maternelle.

Le travail sur la langue, qu'elle soit écrite ou orale, se poursuit au CEM et par la suite au lycée avec des objectifs différents d'un cycle à un autre.

Dans son dictionnaire de linguistique, Jean Dubois définit le langage comme suit :

« Le langage est la capacité spécifique à l'espèce humaine de communiquer à l'aide d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres nerveux génétiquement spécialisés » (Dubois, Jean et *al*, 1973. 274)

De son côté, Marie-Noëlle Walter préfère lui donner la définition suivante :

« Le langage est en effet un processus qui permet à deux êtres animés de communiquer. Il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte. Ainsi, il a une dimension fondamentalement sociale. Par ailleurs, il possède différentes fonctions : une fonction expressive qui permet au locuteur de manifester son affectivité, volontairement, à travers un débit, une intonation, un rythme, qui lui sont particuliers. Il rend l'expérience intérieure d'un sujet, accessible à un autre, dans une expression articulée. » (Walter, Marie- Noëlle, 1998. sp)

2. Ses zones

Parmi toutes les fonctions du cerveau humain, le langage, comme d'autres activités cognitives, dépend de régions spécialisées du cerveau et qu'il soit oral ou écrit, il a ses pôles d'entrée et de sortie.

Le langage parlé fait partie des fonctions cérébrales gauches :

« Une fonction aussi élaborée que celle du langage oral, ne peut reposer sur une seule zone du cerveau ; elle repose en fait sur deux zones clés bien localisées : l'aire de Broca et l'aire de Wernicke. Ces deux zones sont généralement toutes deux situées dans l'hémisphère gauche du cerveau. La zone de Broca se trouve dans le lobe frontal, juste avant la partie inférieure du cortex moteur, proche de ce qui commande le mouvement. La zone de Wernicke, se trouve dans la partie supérieure du lobe temporal, à côté du cortex auditif primaire. La zone de Wernicke est connectée à la zone de Broca par un ensemble d'axones : le faisceau arqué (…)La zone de Broca est un centre dans lequel sont stockés tous les programmes moteurs nécessaires pour articuler les mots (…)La zone de Wernicke est une sorte de dictionnaire de correspondances entre sons et mots. Elle associe chaque ensemble de sons correspondant à un mot, une image auditive du mot. C'est dans la zone de Wernicke que certains ensembles de sons, sont reconnus comme étant des mots » (Walter, Marie- Noëlle, 1998. sp)

3. Ses caractéristiques

Chez les êtres humains, le langage se développe en deux modes différents : soit le mode écrit, soit le mode oral. Ces deux derniers font partie du même code mais chacun a ses spécificités.

Parler consiste à utiliser des sons ou phonèmes d'une certaine façon pour traduire ou signifier quelque chose. Ce quelque chose peut être une idée, une pensée, un concept, un sentiment.

L'oral se caractérise par ses propres lois. Le langage parlé :

- dépend de l'émission et de la réception des sons.
- est habituellement plus familier, direct et plus répétitif.
- est immédiat et le locuteur a la possibilité de reprise, de réajustement et de recours à des éléments non verbaux.
- se caractérise par les ellipses (il n'a pas été blessé, juste choqué…), les abréviations (fac, pub, récré, sympa…), les contractions (j'veux pas ; j'suis …), les interférences, les pauses, les hésitations…
- recourt à l'utilisation de répétitions, de pléonasmes (descendre en bas), de raccourcis, de formules d'appui ("de toutes façons..." ; "certes…", "à mon avis…") et d'interjections (Ah ! Ouais ! Youpi ! Aïe ! Bof ! …)
- ne procède guère par phrases du type canonique sujet – verbe – complément.

- se caractérise par la présence de fautes et par les importantes différences de niveau et registre de langue.

A l'oral :

- on ne parle plus de phrases mais de groupes de souffle. C'est la voix, qui par le débit, les arrêts et les intonations ponctue le discours.

- pour se donner un délai de réflexion, on utilise des mots dépourvus de sens mais qui annoncent la poursuite du discours : euh ! , eh ben !, alors…

- on remplace la ponctuation par les silences. Le silence donne la valeur aux mots. Il est nécessaire pour aérer le discours.

- on met en jeu, non seulement le système phonologique et syntaxique (le verbal), mais également on fait appel au « para-verbal » (gestes, mimiques, regard, etc.) dans le but de véhiculer rapidement un message qui sera compris par plusieurs personnes. Par exemple, un enseignant peut par un geste ou un regard arrêter un élève de parler sans solliciter l'attention de l'ensemble des élèves :

« Dans la communication orale, l'expression verbale et l'expression corporelle ne peuvent être négligées ; elles influencent la transmission du message » (El KORSO, Kamel, 2005.23)

- les synonymes ne viennent pas immédiatement à l'esprit. Le stock de mots disponibles à l'instant est plus restreint.

- toutes les syllabes des mots ne sont pas prononcées.

- le pronom personnel « nous » est le plus souvent remplacé par le pronom indéfini « on »

- les énoncés sont inachevés et reformulés.

4. Son statut à l'école algérienne

En Algérie, le français a un statut de langue étrangère enseignée à des élèves qui ont une autre langue comme langue maternelle. L'élève Algérien est mis en contact avec le français dès l'école primaire.

La langue française est présente partout en contexte algérien : à la télévision ; à la radio ; à la famille ; dans les endroits publics (hôpitaux, administration…) Son enseignement doit viser à faire des élèves des lecteurs-scripteurs autonomes :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et / ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus (…) l'enquête a été réalisée au mois d'avril 2000 (…) Par ailleurs, la France est aujourd'hui présente dans 52 % des foyers algériens grâce à la parabole qui permet de capter TF1, France 2, France 3, TV5, M6, Canal+, pour ne citer que les chaînes les plus prisées. Ce qui participe grandement à l'acquisition de la langue française (…) Dernier fait anecdotique à signaler : les amateurs de « drague » ont beaucoup plus de chance auprès des jeunes filles lorsqu'ils utilisent la langue de Molière » (BOULARAS, Miloud, 2003. sp)

En Algérie, la situation de l'enseignement du FLE est dans un état critique, particulièrement celle de l'oral, et personne ne peut le nier.

Comme nos apprenants sont en grande difficulté avec la langue orale, cela nécessite une certaine pratique de leur part. Et l'oral en classe doit être conçu comme objet d'apprentissage avec des objectifs précis, des contenus, des activités, des supports et des procédés d'évaluation particuliers.

Chapitre II : Vers une pédagogie de l’oral

« Il n’est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d’apprendre »

François de Closets

Chapitre II : Vers une pédagogie de l’oral

1. Introduction

Nous devons prendre conscience des difficultés à communiquer efficacement nos idées et informations. Et qu’il est toujours difficile de réussir à faire parler ses élèves en classe.

Il n’y a pas de pédagogie de l’oral sans pratique de la langue car l’oral s’acquiert par la pratique. Et cette dernière permet à l’apprenant de se heurter à des difficultés en classe ; dans la vie quotidienne…ce qui va le pousser à se corriger. Même cette pratique va l’aider à rédiger des textes et sa syntaxe sera plus adéquate. Donc, en travaillant l’oral, on travaille pour l’écrit.

L’oral se pose alors comme objet d’apprentissage avec des objectifs précis, des contenus, des activités, des supports et des procédés d’évaluation particuliers.

Dans un site où il s’agit du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage), l’auteur souligne :

« Une véritable pédagogie de l'oral ne saurait se réduire à ces moments d'apprentissage systématique. D'autres moments importants doivent exister dans la classe où l'oral sera transdisciplinaire au service d'un projet. Il est important d'inscrire l'enseignement de la langue, et de la langue orale en particulier, dans la durée de la maternelle au collège » (BERTHIOT, F et *al. sp)*

La pédagogie du français langue étrangère doit créer de véritables situations de communication et structurer l'apprentissage de la langue orale en proposant des activités communicatives riches, amusantes, motivantes, variées et adaptées pour stimuler l'activité intellectuelle des apprenants.

Nous ne devons pas oublier, en tant qu'enseignants, que l'objectif majeur des méthodes communicatives est d'apprendre à communiquer dans une langue étrangère. Comme le note Jean-Marc Colletta :

« "Maîtriser l'oral", c'est d'abord savoir prendre la parole, écouter autrui et être pertinent dans ses propos, savoir raconter, décrire, expliquer et défendre son point de vue…(…) "maîtriser l'oral", c'est aussi savoir adapter son langage en fonction des interlocuteurs et des situations » (COLLETTA, Jean-Marc. sp)

Plusieurs enseignants pensent que laisser la parole aux apprenants veut dire une perte de temps car ils pensent que le programme passe avant tout.

Nous pouvons dire que tout au long de notre travail de recherche, tout en consultant des livres, des articles en lignes, des sites…les spécialistes sont unanimes : il n'existe pas une véritable pédagogie de l'oral et la formation des enseignants est très lacunaire dans ce domaine.

Nous sommes convaincue qu'il faut qu'il y ait une pédagogie de l'oral pour développer l'aptitude à communiquer en FLE chez les apprenants vu que ces derniers entendent cette langue et la pratiquent que quelques heures par semaine.

2. Définitions

Pédagogie :

1. *« De son étymologie grecque signifiant ''le fait de conduire l'enfant à l'école'' puis de diriger, au sens éducatif du mot, le terme actuel s'est considérablement éloigné pour prendre des valeurs d'extension diverse, parmi lesquelles on peut distinguer quatre niveaux principaux de signification (…) 2.Un deuxième niveau donne au terme le sens de manières d'enseigner, qui incluent aussi bien la méthode que les techniques d'enseignement : on parlera d'une pédagogie de l'oral »* (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .198)

2. *« (Du grec paidagôgia) (…) Ensemble des qualités de l'enseignant, talent de celui, celle qui enseigne. Il fait preuve de beaucoup de pédagogie »* (Girode, Jean, 1998, Tome2. 1487)

3. *« Terme très général s'appliquant à tout ce qui concerne les relations maître-élève en vue de l'instruction ou de l'éducation (…) Action pratique constituée par l'ensemble des conduites de l'enseignant et des enseignés dans la classe »* (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 404 / 405)

3. Vers une compétence de communication orale

Compétence :

« (…) En grammaire générative, aptitude que possède tout locuteur dans sa langue naturelle, dont il a implicitement assimilé les règles de formation et de structuration ainsi que le lexique, à produire un nombre infini de phrases et à comprendre un nombre, également infini, de phrases jamais entendues » (Girode, Jean, 1998,Tome1. 385)

« Dans la terminologie de la grammaire générative, la compétence est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites. La compétence d'un sujet parlant français explique la possibilité qu'il a de construire, de reconnaître et de comprendre les phrases grammaticales, d'interpréter les phrases ambiguës, de produire des phrases nouvelles » (Dubois, Jean et *al*, 1973. 103)

L'enseignement d'une langue étrangère doit permettre une maîtrise générale des compétences de communication tout en tenant compte de certaines spécificités (culturelles, sociales…) :

« Dell Hymes propose la notion de compétence communicative, qui désigne la capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc» (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .48)

L'approche communicative centre l'enseignement de la langue étrangère dans la communication et c'est à l'aide d'activités ciblées qu'on peut installer une compétence discursive.

Pour Dell Hymes toujours :

« Les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence de deux types : un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi » (Davin-Chnane, Fatima, 2004. 02)

D'après lui, pour communiquer, on doit se servir de la langue en fonction du contexte social et il ne suffit pas de connaître son système seulement. Même l'essayiste Montaigne affirmait que nul plaisir n'a pour lui sans communication.

Deux compétences doivent être un objectif de l'enseignement / apprentissage du FLE :

1. <u>Une compétence linguistique</u> : c'est-à-dire l'apprenant doit connaître tout d'abord les mécanismes de base de la langue française (les règles grammaticales) qui vont lui permettre de produire des énoncés corrects.

2. <u>Une compétence communicative</u> : c'est elle qui régit ces mécanismes.

« Pour qu'un individu puisse parler et communiquer avec autrui, il fait appel à deux types de connaissances langagières bien distinctes : d'une part ses connaissances linguistiques formelles et, d'autre part, ses connaissances communicatives. Le premier type de connaissances relève de la compétence linguistique que nous définirons comme l'ensemble des règles qui régissent la bonne forme des énoncés. Le deuxième type de connaissances relève de la compétence communicative, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui régissent l'utilisation de la langue » (Gérard-Naef, Josselyne, 1987.11)

Sophie MOIRAND identifie quatre composantes pour communiquer : une composante linguistique ; une composante référentielle ; une composante socioculturelle et une composante discursive qu'il faut développer chez les apprenants :

« Une compétence de communication reposerait, pour moi, sur la combinaison de plusieurs composantes :

1. *une composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.*

2. *une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.*

3. *une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expériences et des objets du monde et de leurs relations.*

4. *une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux »* (Moirand, Sophie, 1982. 20)

Alors, proposons l'équation suivante :

Pour qu'il y ait réussite de la communication, il faut qu'il y ait une union, une association entre la compétence linguistique et la compétence communicative. Pour cette raison, il est primordial que nous placions les apprenants dans un bain linguistique authentique.

4. Les facultés d'apprentissage

Les facultés d'apprentissage sont au nombre de quatre : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite.

Savoir s'exprimer à l'oral en FLE est une question fondamentale. Mais, malheureusement, dans nos classes de terminales, nous remarquons que l'oral n'est pas pris en considération :

« L'expression, sous sa forme, orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues » (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .99)

4. 1. La compréhension orale

Dans un cours de FLE, une grande attention devrait être accordée à la compréhension orale. Pour qu'un apprenant puisse comprendre et se faire comprendre, il doit avoir un bagage linguistique suffisant :

« La compréhension orale soulève pour Lado des problèmes d'apprentissage de la prononciation, de l'accentuation, de l'intonation, ainsi que dans le domaine des structures grammaticales et dans le lexique. La combinaison des problèmes d'apprentissage dans ces domaines détermine le choix des problèmes représentatifs en fonction de leur fréquence d'emploi, du degré d'importance de l'élément de langue considéré et du niveau de connaissance de l'apprenant » (Rehben, Hélène, 1987. 15)

4. 1.1. Définitions

1. *« La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot ; il est question au contraire de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement »* (Ducrot-Sylla, Jean-Michel, 2005)

2. « *Comprendre n'est pas une simple activité de réception : la compréhension de l'oral suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication sans oublier les facteurs extra-linguistiques comme les gestes ou les mimiques. La compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable* » (Gruca, Isabelle. 2006.sp)

3. « *On dit qu'un énoncé est compris quand la réponse de l'interlocuteur dans la communication instaurée par le locuteur est conforme à ce que ce dernier en attend (…) on évalue la compréhension des sujets par la restitution du texte ou par les procédures de condensation utilisées* » (Dubois, Jean et al, 1973. 109)

4. *« La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens qu'il écoute (compréhension orale) »* (Cuq, Jean-Pierre, 2003 .49)

5. *« Opération mentale, résultat du décodage d'un message, qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou à un auditeur (compréhension orale) de saisir la signification que recouvrent les signifiants écrits ou sonores »* (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 110)

Certes « faire comprendre » et « comprendre » sont deux tâches difficiles mais des efforts doivent être mis en œuvre par l'enseignant et l'apprenant pour arriver au stade de la compréhension orale.

L'enseignant doit, tout d'abord, faire travailler l'écoute de ses apprenants puis leur apprendre à comprendre oralement. Il doit s'adapter au niveau de ses différents apprenants.

Les apprenants, de leur côté, vont se mettre dans une situation d'auditeurs pour comprendre des messages émis dans une langue sans pour autant avoir le français comme langue maternelle.

La compréhension orale leur permettra de comprendre des documents authentiques audio et vidéo qui font partie prenante de leur vie quotidienne.

4. 1. 2. Les types d’exercices en compréhension orale

Les activités de compréhension orale vont aider les apprenants à développer de nouvelles stratégies qui vont leur permettre d’apprendre le français langue étrangère et de l’assimiler afin de pouvoir le réutiliser dans différentes situations de communication.

Il est important de varier la typologie d’exercices en compréhension orale qui donneront du tonus au cours afin de ne pas ennuyer les apprenants et pour stimuler leur esprit.

Dans un site, Jean-Michel DUCROT-SYLLA précise qu’ :

« *en effet, les activités de compréhension orale les aideront à :*

- *s’entraîner à la compréhension d'énoncés et de discours oraux ;*
- *découvrir du lexique en situation ;*
- *découvrir différents registres de langue en situation ;*
- *découvrir des faits de civilisation ;*
- *reconnaître des sons ;*
- *repérer des mots-clés ;*
- *comprendre globalement ;*
- *comprendre en détails ;*
- *reconnaître des structures grammaticales en contexte ;*
- *prendre des notes…* » (Ducrot-Sylla, Jean-Michel, 2005)

Pour installer progressivement une compétence discursive, l’enseignant peut proposer différentes activités de compréhension orale et des exercices variés utilisant les méthodes adéquates. Quelques exemples viendront étayer nos propositions.

- des questionnaires à réponses ouvertes et courtes (QROC)
- des questionnaires ouverts ;
- des tableaux à compléter ;
- des exercices de classement ;
- des exercices d'appariement ;
- des exercices de recomposition ;
- des questionnaires aux choix multiples (QCM) ;

Exemple :

Ecoutez les énoncés suivants puis choisissez la bonne réponse.

1. « a, e, i, o, u, y » sont des :
   - voyelles.
   - Consonnes.
2. Avec les mots « harpe, trompette, flûte, clarinette », on utilise l'article indéfini :
   - un.
   - une.
3. Quand on lit « exagérer » et « heureux », la lettre x :
   - se prononce de la même façon.
   - ne se prononce pas de la même façon.
4. Un tabouret, une chaise, une table, un fauteuil, un canapé. Le mot intrus dans cette liste est :
   - Un fauteuil.
   - Une table.
5. Dans la phrase suivante : « Le marchand de glace vend aussi des boissons », le verbe est :
   - aussi.
   - boissons.
   - Vend.

- des questionnaires du genre : vrai / faux / je ne sais pas ;

Exemple :

Ecoutez les énoncés suivants puis dites : Vrai / faux ou je ne sais pas.

1. L'abeille bourdonne et le cheval hennit.
2. Ces deux mots « Acception » et « Acceptation » se prononcent de la même façon.
3. On parle de « polysémie » lorsqu'un même mot n'a qu'un seul sens.
4. L'adjectif qualificatif «vieux » a le même sens dans ces deux phrases :
    - Un vieux buffet.
    - Une vieille personne.
5. Dans la phrase : « Un collège de cinq cents âmes ». Le mot « âmes » veut dire « habitants »

- des exercices à trous ;

Exemple :

Ecoutez avec attention le texte suivant puis complétez-le avec les verbes qui vous sont donnés dans le désordre : respectez / promenez / évitez / marchez / asseyez.

En forêt, ……………-vous calmement, ……………-vous doucement, ……………délicatement. ……………le silence et ……………d'effrayer les animaux que vous aurez la chance de rencontrer.

- des exercices lacunaires ;
- des activités de repérage ;
- des grilles à compléter ;
- des entretiens guidés…

4. 1. 3. Quelques conseils didactiques en compréhension orale

La compréhension orale est probablement la première compétence traitée dès la leçon zéro.

L'enseignant doit :

- faciliter la compréhension : son rôle est celui d'un animateur, absent de la conversation, mais vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves auxquels il remédiera ultérieurement ;

- entraîner ses apprenants à la compréhension orale à l'aide de documents authentiques sonores ou vidéos... (extraits de programmes télévisés ou radiophoniques, enregistrement de conversations réelles ou téléphoniques…) ;

- accompagner ces documents sonores ou vidéos de documents iconiques qui ne doivent en aucun cas contenir des commentaires ;

- faire réécouter une séquence du dialogue qui aide l'apprenant à se corriger lui-même ;

- présenter la situation en français si ses apprenants n'ont pas le bagage linguistique élémentaire pour répondre à des questions ;

- expliquer à ses apprenants qu'il s'agit de comprendre globalement pour éviter au maximum la traduction ;

- travailler l'écoute de l'apprenant (il faut savoir écouter pour pouvoir repérer et par la suite interpréter) en lui donnant une tâche précise à accomplir avant l'écoute du document. C'est à partir de l'écoute que l'élève parviendra à la maîtrise de la communication orale.

4. 2. L'expression orale

L'expression orale joue un rôle très important dans la maîtrise de la langue. C'est pourquoi les enseignants doivent organiser des ateliers dans lesquels ils assignent des objectifs de communication et linguistiques précis.

Durant ces moments l'enseignant :

- peut s'assurer que tous ses apprenants prennent la parole et que les plus timides puissent intervenir.

- peut également susciter des échanges entre les élèves et créer une atmosphère où règne une saine concurrence et encourager toute forme de compétition entre tous les apprenants afin d'installer une certaine émulation.

- peut même corriger les fautes de ses apprenants et leur permettre à reformuler des énoncés maladroits, car il doit être très vigilant à l'égard de l'expression orale.

4. 2. 1. Définitions

1. *« L'expression orale, rebaptisée production orale (…), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative »* (Kadi, Zoubeida, Chamie, Rim et Ducrot, Jean-Michel. sp)

2. *« Opération qui consiste à produire un message oral ou écrit, en utilisant les signes sonores ou graphiques »* (Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 208)

3. *« L'expression elle-même peut être considérée (…)sous deux aspects : comme une substance, sonore ou visuelle, selon qu'il s'agit de l'expression orale ou écrite, c'est-à-dire comme une masse phonique ou graphique »* (Dubois, Jean et *al*, 1973. 202)

Pour les apprenants, s'exprimer dans une langue étrangère (le français) est une tâche difficile mais ils doivent fournir des efforts pour apprendre à maîtriser la langue orale car c'est pour leur bien.

C'est par le biais de l'expression orale qu'ils vont développer leur écoute et la pratique de la langue. On peut considérer l'expression orale comme un entraînement à la réutilisation de structures qu'ils apprennent.

A la sortie du lycée, nos apprenants, peut-être, seront appelés à prendre la parole en français pour exprimer leur opinion, formuler des hypothèses, organiser une argumentation… Que feront-ils dans ce cas ?

Il y a un bon nombre d'élèves qui ont toujours rêvé de s'inscrire en faculté de médecine, leur rêve a été réalisé mais après quelques mois d'études ils ont échoué à cause de la non maîtrise de la langue française.

4. 2. 2. Les types d'exercices à l'expression orale

En classe, les apprenants doivent dialoguer entre eux et avec le professeur, donc l'expression orale est le moment propice où se libère leur expression et où ils peuvent s'exprimer en situation de communication.

L'apprentissage de l'expression orale doit être fondé sur la pratique : il n'y a pas de méthodes miraculeuses mais il convient de proposer un éventail d'activités développant la créativité et la motivation de l'apprenant, stimulant son activité intellectuelle et travaillant son jugement, son imagination et sa pensée. L'enseignant doit adapter les activités selon les goûts et les niveaux de langue de ses apprenants.

De nos jours, on préfère appeler ces activités : "situations communicatives et jeux langagiers divers" :

- Débats sur des sujets d'actualité ou de la vie quotidienne ;

Exemple :

Donnez votre point de vue concernant les sujets ci-dessous. Justifiez-vous à l'aide d'arguments que vous illustrerez avec des exemples précis : (le travail se fait oralement)

- L'utilisation des OGM.
- L'effet de serre.
- L'Internet en classe de langues.
- L'environnement est en danger.
- Le nucléaire.

- Activités théâtrales (réalisation d'une pièce de théâtre) ;

Exemple :

A partir des expressions suivantes : la peur, la joie, le malheur, la nervosité, écrivez un sketch que vous jouerez en recherchant le ton juste.

- Complétion d'une histoire ;

Exemple :

Ecoutez le début de ces histoires puis complétez-les.

1. C'était un jour du mois d'août, un jeune berger ramena son troupeau au flanc d'une colline où se trouvait un ruisseau. Brusquement …
2. Un matin, un garçon de 14 ans a décidé de se promener dans une forêt non loin de sa maison. Soudainement…
3. Par une nuit d'hiver, le ciel était sombre, le vent soufflait par rafales et une pluie glaciale fouettait les visages des rares passants. Une jeune fille, vêtue d'un long manteau noir, se dirigeait vers la gare routière au sud de la ville à 500 mètres de sa maison. Quand tout à coup…

- Ecouter des chansons (elles constituent un moment privilégié dans l'apprentissage d'une langue étrangère) ;

- Reconstitution de dialogues des personnages qui est ensuite comparé avec le texte initial ;

- Les devinettes (soit les questions viennent de l'enseignant, soit des élèves aux autres élèves) ;

Exemple :

Ecoutez les devinettes suivantes puis trouvez la solution !

1. Nabil n'est pas aussi intelligent que Mohamed qui l'est moins que Adel. Qui est le plus intelligent ?
2. Sarah parle mal le français mais elle le parle mieux que Souad et surtout que Nadia qui le parle très mal. Qui parle le mieux le français ?
3. Une rose est plus belle qu'une marguerite mais pas tant qu'une orchidée. Quelle est la moins belle ?
4. Mon devoir est mauvais, le tien est très mauvais mais celui de Sarah est pire encore. Quel est le plus mauvais devoir ?
5. La blessure de Nabil est moins mauvaise que celle de Mohamed mais plus grave que celle de Samir. Qui est victime de la plus grave blessure ?
6. Il décore les cadeaux et c'est aussi un légume.
7. Ce rongeur, brun l'été et blanc l'hiver, utilise un camouflage pour ne pas se faire chasser.
8. Cet animal, qui supporte les pires froids, n'est pas un pingouin, mais il porte un habit qui ressemble au sien.

- La bande dessinée est un excellent moyen pour développer l'expression orale (par exemple, on demande aux apprenants de parler des éléments qui constituent la BD) ;

- Commentaires d'images ;
- Brefs exposés ;
- Jeux de rôles ;

Exemple :

1. Jeu de rôles pour trois apprenants : un témoin et deux policiers.

- Avant-hier, tu étais dans un marché et tu as assisté à un hold-up. Deux policiers te demandent de témoigner.
  Tu vas leur raconter ce que tu as vu.

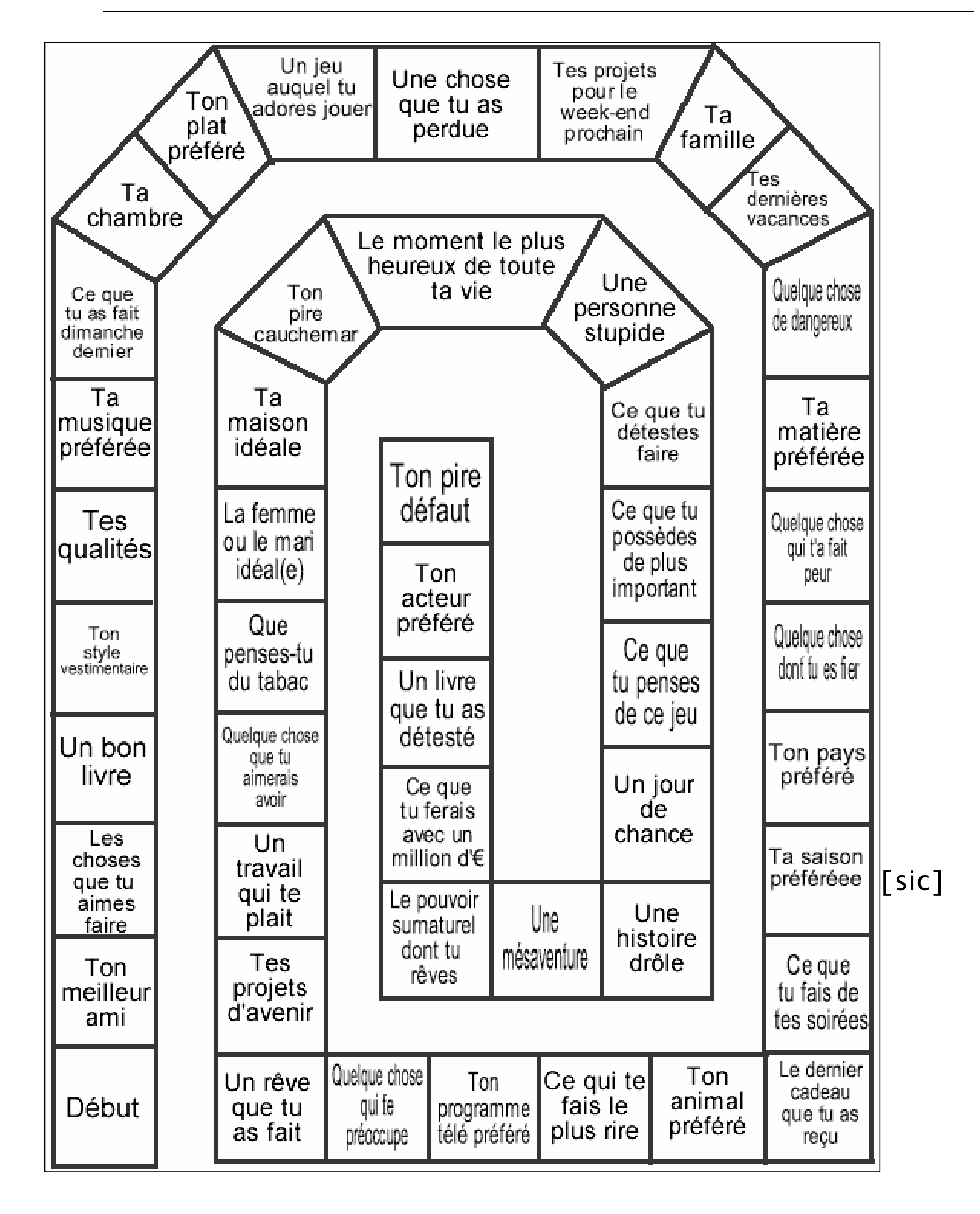
2. Jeu de rôles pour trois apprenants : entre trois amis.

- Tu as terminé tes études et tu es en train de chercher un travail. Mais avec la crise du chômage tu te retrouves sans emploi.
  Tu rencontres deux amis qui souffrent du même problème et vous allez parler des difficultés que l'on rencontre pour avoir un emploi.

L'activité que nous allons vous proposer nous l'avons trouvée sur ce site : http://emilie.en-savoie.com/.

Le principe de cette activité est le suivant :

« *Chaque étudiant de FLE a une feuille avec le tracé du jeu de l'oie. L'un après l'autre, les étudiants lancent le dé et répondront à la question indiquée dans la case. Le premier qui termine le parcours doit, pour gagner, répondre à une ultime de questions que le reste du groupe invente :*



(Site personnel, 2004. sp)

4. 2. 3. Quelques conseils didactiques à l’expression orale

Voici quelques astuces que nous connaissons peut-être tous mais que nous n'appliquons pas toujours strictement. Nous devons les garder en tête pour aider nos élèves à améliorer leur expression orale :

L’enseignant doit :

- sortir de la classe, avec ses apprenants, dès que l’occasion se présente (il faut que l’enseignement permette de maîtriser les actes de parole en pratique plutôt qu’en théorie) ;
- aménager dans la vie de la classe de langue des moments nombreux et réguliers pendant lesquels les apprenants auront l’occasion de s’exprimer et de s’écouter sur toutes sortes de sujets ;
- développer entre ses apprenants des dialogues en contexte, et ce dès le début de l’apprentissage ;
- exploiter la fiction et l’improvisation ;
- utiliser un niveau de langue adapté au niveau de ses élèves ;
- stimuler l’imagination de l’apprenant et lui donner envie de travailler ;
- placer l’apprenant en situation de communication orale et simulée ;
- utiliser des supports multimédias ;

- faire comprendre à ses apprenants qu'ils doivent lui adresser la parole en français, lui non plus ne doit plus utiliser la langue arabe afin de leur montrer qu'ils peuvent comprendre aisément tout ce qu'on leur dit ;

- créer des situations de communication avec de vrais enjeux entre les apprenants car ces derniers ne peuvent s’investir dans la communication que s’ils en voient le sens et l’intérêt ;

- solliciter tous les apprenants et leur donner la parole tout en sollicitant avec tact une correction ;

- éviter de poser des questions pouvant être répondues par un simple Oui ou Non ;

- prévoir une progression pour l’oral pour développer des compétences de compréhension et de production de messages oraux ;

- prévoir régulièrement, au début ou en fin de séance, un moment où il fera de l’oral un objet de formation ;

- montrer aux apprenants qu’une pratique régulière du FLE permet au moins de conserver les compétences acquises ;

- familiariser ses apprenants avec la langue française qu’ils ne cessent de rencontrer dans leur vie quotidienne ;

- avoir un dialogue avec chaque élève et de manière très fréquente avec ceux qui s'expriment rarement ou difficilement et doit veiller à ce que chacun prenne la parole ;

- savoir que les questions posées doivent avoir pour but d'encourager les élèves à s'exprimer, non pas celui de tester leurs connaissances culturelles ;

- encourager l'expression mimique ou gestuelle lorsque ses élèves n'arrivent pas à s’exprimer oralement ;

- laisser le temps aux élèves de préparer leur réponse et ne pas chercher à parler à leur place ;

- remercier chaleureusement tout élève ayant répondu en langue étrangère et sans commettre aucune faute ;

- prévoir des évaluations au fur et à mesure.

Certes ces objectifs doivent être recherchés dans toutes les situations de classe, mais peut-on en faire la priorité en dehors des séquences d'expression orale proprement dites ?

Il faut noter qu’avec l’utilisation du réservoir intarissable qui est l’outil Internet, les enseignants pourront enrichir et développer leurs activités de compréhension et d’expression orales.

Chapitre III : Le FLE au secondaire algérien

« N'acceptez pas mon enseignement par respect pour moi ; examinez-le et redécouvrez-en la vérité »… « Je vous ai montré le chemin, c'est à vous de le parcourir »

Jean-François Ricard, dit Jean-François Revel

Chapitre III : Le FLE au secondaire algérien

1. Introduction

L'école est pensée et perçue comme une institution devant transmettre, en fonction de plusieurs paramètres (âge, programmes, buts à atteindre, idéologie…), des connaissances aux apprenants, développer leur intelligence, enrichir leur savoir, sensibiliser et initier leur âme au beau.

L'école algérienne, en particulier, a une mission aux multiples visages, elle doit former et éduquer le citoyen de demain et le doter des mécanismes de base de la connaissance.

Pour les apprenants en Algérie, le français est une langue étrangère et elle est apprise dans un cadre institutionnel. C'est une matière enseignée au sein d'un programme.

Aujourd'hui, l'enseignement de la langue française se fait dès la 3ème année du cycle primaire alors qu'auparavant l'élève commençait son apprentissage dès la 4ème année primaire et, par la suite, jusqu'à la fin du secondaire.

L'enseignement / apprentissage du FLE, en Algérie, est l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Mais depuis quelques années, nous assistons à un recul du niveau de nos apprenants en langue française. L'oral ne fait pas partie des activités principales de l'enseignement. Son enseignement / apprentissage est, en effet, organisé autour de la parole de l'enseignant. Donc, on assiste à une survivance des méthodes traditionnelles.

Chaque année, plusieurs élèves sortent de l'école avec de sérieux problèmes entre autres des difficultés à l'oral qui constitue pour eux une épreuve à risques.

Nous ne devons pas oublier que les apprenants prennent contact avec une langue étrangère ce qui nous amène de parler de la notion d'insécurité linguistique qui va s'installer chez eux.

Dans son dictionnaire de didactique de français, Jean-Pierre CUQ définit l'insécurité linguistique comme suit :

« L'insécurité linguistique peut être définie comme un phénomène, généralement présent dans l'usage courant (…) Ce type d'insécurité linguistique se caractérise par le sentiment de la faute et le manque de sûreté dans la prise de parole (à l'origine d'une tendance à l'hypercorrection et d'une multiplication des comportements irréguliers) » (Cuq, Jean-Pierre, 2003. 132)

Cette situation d'apprentissage d'une langue étrangère pour les apprenants peut être influée positivement (transferts) ou négativement (interférences) par les acquis de leur langue maternelle.

De plus, si nous prenons l'emploi du temps des élèves des classes de terminales, nous remarquons que le français est placé en début de matinée, parfois juste avant la récréation, parfois avant un cours de physique ou de mathématiques et après un cours d'éducation sportive, quand ce n'est pas en fin d'après-midi... d'où nous avons souvent du mal à ramener les élèves à un contexte de "bain linguistique authentique" en FLE.

Nos classes sont surchargées : nombre croissant d'élèves ce qui diminue d'autant le temps de parole laissé à chacun. Même les apprenants, dans la majorité des cas refusent de prendre la parole en français. Prendre la parole pour eux veut dire prendre le risque d'être jugés et ils ont toujours peur de la mauvaise articulation, de commettre des erreurs ce qui va les exposer aux remarques blessantes de leurs camarades et parfois de leur enseignant.

Y a-t-il des antidotes contre le refus de la parole ? Comment doter l'apprenant du plaisir d'apprendre une langue étrangère ?

Il s'agit de créer un climat propice au travail :

- Si les apprenants évoluent dans une ambiance chaleureuse, ils seront davantage motivés à participer au cours (donc ils prendront la parole).

- Si l'enseignant du FLE souhaite que l'apprentissage de la langue française passe dans une ambiance agréable, il doit être dynamique, plein de vivacité.

- Si l'enseignant diversifie les stimuli pour attirer l'attention de ses apprenants, ils peuvent percevoir son dynamisme.

- Il doit encourager ses apprenants quand ils ont des difficultés et les féliciter à la suite d'un succès.

- Il sait également éveiller la curiosité de ses apprenants, éveiller leur plaisir d'apprendre une langue étrangère et attirer leur intérêt et leur attention.

- Il doit rendre la langue française intéressante pour les apprenants.

2. Le public ciblé : apprenants de 3ème année secondaire

En didactique, un apprenant est celui qui est en situation d'apprentissage.

En consultant le dictionnaire de didactique du français, nous avons trouvé la définition suivante :

« Le substantif ''apprenant'' (issu du participe présent du verbe "apprendre''), un calque de l'anglais learner, est apparu pour la première fois dans le discours de la didactique des langues étrangères autour de 1970, et il a été longtemps considéré comme un barbarisme synonyme d'enseigné ou d'élève (…) l'apprenant est conçu comme acteur social possédant une identité personnelle » (Cuq, Jean-Pierre, 2003. 20 / 21)

En Algérie, les apprenants de 3ème année secondaire sont âgés entre 17 et 18 ans. A part ces deux matières : le français et l'anglais, toutes les autres disciplines (mathématiques, physique, sciences naturelles, philosophie, histoire, géographie…) sont enseignées en arabe. Par conséquent, ils n'utilisent cette langue que pendant le cours de français.

L'arabisation est considérée comme l'un des facteurs qui ont contribué à une baisse du niveau des élèves Algériens en langue française.

Nous remarquons que dans un cours de français, la participation est très insuffisante à cause du niveau des élèves, il y a donc très peu de participation dans ces cours contrairement à ce qui se passe habituellement dans les autres disciplines.

La majorité de nos apprenants de 3ème année secondaire souffrent de l'absence d'une compétence discursive qui leur permet de communiquer en français. Et pourtant c'est la première langue étrangère parlée en Algérie.

En classe, dans un cours de langue, ils participent en utilisant la langue arabe et s'ils répondent en français, ils ne peuvent pas produire des phrases justes, sinon ils écrivent sur papier leurs réponses et ils essayent de lire ce qu'ils ont écrit. Dans cette dernière situation, il s'agit plutôt d'un écrit oralisé. De plus, en dehors du cours, ils utilisent rarement la langue française.

Ayant un seul but à l'esprit : décrocher le baccalauréat, les élèves de 3ème année secondaire accordent la priorité aux matières essentielles (selon les filières) et ils comptent compenser avec les disciplines secondaires et le français dans la plupart des filières est une matière secondaire.

Nous ne devons pas oublier que les élèves sont conscients que l'évaluation au baccalauréat est 100% écrite de sorte que l'oral est marginalisé (l'oral est considéré secondaire par rapport à l'écrit et face aux contraintes du programme)

En tant qu'enseignante, nous avons remarqué que la plupart des apprenants sont allergiques aux langues étrangères notamment la langue française. Ils sont hostiles à son apprentissage, ils ont toujours l'idée que cette langue est celle du colonialisme alors ils refusent de l'apprendre.

Mais, arrivés à l'université, ils rencontrent des difficultés énormes quand ils se retrouvent perdus lorsque la situation de communication rend le recours à cette langue nécessaire. Ils regrettent de ne pas avoir appris la langue française surtout quand ils choisissent des branches techniques ou scientifiques où l'enseignement n'est dispensé qu'en langue française.

Force est de constater que les apprenants souffrent de deux difficultés extrêmement importantes :

1. Ils n’arrivent pas à comprendre des messages émis oralement.

2. Ils n’arrivent pas à produire des messages oraux compréhensibles.

Ils ne se sont pas habitués à pratiquer la langue française ni à la maison où cette langue n’est pas souvent parlée, ni depuis l’école primaire où les enseignants ne les encouragent pas à l’utiliser.

Les apprenants ont des idées, même de très belles idées, malheureusement ils n’arrivent pas à les concrétiser. En effet :

« Les élèves, s’ils le veulent bien, peuvent toujours avoir quelque chose à dire sur le cours reçu (…) L’enseignant reste le maître au sens où c’est lui qui décide mais (…) il reçoit d’eux une masse d’idées parmi lesquelles il peut choisir celles qu’il utilisera dans le futur : les élèves donnent des idées » (ROMANO, Carlo et SALZER, Jacques, 1990.219)

Par conséquent, il est indispensable, si l'on veut assurer l'efficacité d'un apprentissage, que celui-ci se fasse au sein d'un groupe à la taille de l'élève où il découvre les lois qui le régissent et ose s'y exprimer et assumer ses responsabilités parce qu'il en est conscient.

Libéré de ses contraintes, l’apprenant trouve devant lui un champ d'action qui le motive moralement et intellectuellement.

3. Objectifs de l'enseignement du FLE au secondaire algérien

Selon la direction de l'enseignement secondaire général :

« A la fin du cycle secondaire, l'apprenant doit avoir une maîtrise de la langue (code et emplois) suffisante pour lui permettre d' :

- *accéder à une documentation diversifiée en langue française ;*
- *utiliser le français dans des situations d'enseignement (cours magistral, travaux pratiques, conférences…) en prenant une part active à l'assimilation de l'information scientifique (en prenant des notes de manière organisée et réfléchie pour réutiliser les connaissances enregistrées dans des situations diverses) ;*
- *être utilisateur autonome du FLE, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises par la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale »* (Direction de l'enseignement général, 2004. 06)

Un texte législatif définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien :

« *Le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples* » (Seddiki, Aoussine. 316 / 317)

La langue étrangère n'est donc pas apprise pour elle-même, mais elle est le vecteur d'enseignements disciplinaires. Elle a ainsi un sens, elle permet l'accès à certaines connaissances.

Normalement le programme de français doit installer chez les apprenants une compétence discursive, mais malheureusement les objectifs ciblés par les enseignants ne sont pas atteints.

3. Le FLE en 3ème année secondaire

« C'est à partir des compétences finales de chaque année du cycle (1re A.S, 2ème A.S, 3ème A.S) que sont construits les plans de formation.

Les compétences finales sont traduites en projets didactiques. La réalisation de chaque projet didactique s'appuie sur un ensemble d'activités organisées en une ou plusieurs unités didactiques.

Le projet didactique s'étend sur une période d'un mois et demi à trois mois (…)

Dans le cadre de ce projet, l'unité didactique débouche sur la maîtrise d'une compétence. Elle est constituée de plusieurs séquences permettant d'atteindre à chaque fois un objectif par la mise en œuvre d'activités. Ces dernières, n'étant pas de même nature requièrent un volume horaire différent.

C'est pourquoi une séquence d'apprentissage pourra parfois regrouper plusieurs séances » (Direction de l'enseignement général, 2004. 12 / 13)

3. 1. Présentation du programme

L'extrait ci-dessous, tiré des programmes de lycée, donne une illustration claire du programme de 3ème année secondaire :

« *L'organisation de l'enseignement du français en 3ème année secondaire se présente de la manière suivante :*

Projets didactiques : (compétences finales)	*Unités didactiques :*
1.Rédiger un texte argumentatif en fonction d'un destinataire.	*1.L'argumentation (le pour et le contre)* *2.L'exhortation.*
2.Rédiger une synthèse de documents pour relater des faits ou des phénomènes.	*2.L'expositif.*
3.Produire un récit de vie sous forme de nouvelle.	*3.La narration :* *La description dans le récit.* *Le compte-rendu de lecture.*
Répertoire des capacités :	
▪ *Formuler des hypothèses / Rechercher des principes d'organisation* ▪ *Distinguer entre essentiel et accessoire / Hiérarchise* ▪ *Argumenter / Interpréter / Critiquer / S'engager / Conclure / Communiquer / Situer / S'informer /Transposer / Elaborer un plan / Mettre en relation* » (Direction de l'enseignement général, 2004. 8 / 9)	

3. 2. Remarques

- Le programme n'accorde aucune importance à l'expression orale ; elle est perçue comme secondaire : absence d'activités centrées sur l'oral.

- L'oral est totalement absent des activités de classe, donc l'enseignant parle trop au détriment de ses apprenants et ces derniers écrivent plus qu'ils ne parlent !

- Le fait d'écouter l'enseignant et répondre à ses questions n'est qu'une forme d'échanges parmi d'autres, elle ne devrait pas être la seule. D'ailleurs elle ne place pas les apprenants dans une situation de communication de la vie quotidienne et nos apprenants se sont habitués à répondre aux questions en arabe.

- Certes l'enseignant doit suivre le programme mais il doit aussi élaborer son plan de travail en fonction des motivations de ses apprenants et leurs intérêts.

- Il ne suffit pas de maîtriser les structures de base de la langue pour que l'élève puisse s'exprimer oralement. En classe nous avons des élèves qui sont excellents à l'écrit mais qui n'arrivent pas à s'exprimer oralement.

- Il n'y a pas un programme officiel d'enseignement permettant de travailler l'oral régulièrement et spécifiquement.

Deuxième partie : Le cadre pratique

« L'enquête est comparable à une longue gestation, et la solution d'un problème est au jour de la délivrance. Enquêter sur un problème c'est le résoudre »

Mao Tsé-Toung

Chapitre I : Cadre général et déroulement de l’enquête

" Il est encore plus facile de juger de l'esprit d'un homme par ses questions que par ses réponses"

G. de Lévis

Chapitre I : Cadre général et déroulement de l'enquête

1. Pré-enquête

Notre démarche a été la suivante :

Dans le cadre de notre enquête des entretiens ont été menés avec :

- les enseignants du FLE de la circonscription de Aïn-Touta au niveau du secondaire, pour connaître leurs points de vue sur l'enseignement / apprentissage de l'oral en 3ème année secondaire : sa place, son rôle et son statut.

- les élèves (en classe, au foyer, dans la cour…) Les quelques expressions françaises et mots français que les élèves utilisent en dehors de la classe se réduiraient à : bonjour, bonsoir, salut, ça va, l'essentiel, ça fait longtemps, c'est dommage, à tout à l'heure, urgent, ambiance, mouvement, tellement, des fois, l'espoir, j'ai pas de chance, justement, on ne sait jamais, c'est vrai, c'est-à-dire, aucune idée…Mais les termes français liés à la nouvelle technologie, aux médias, aux loisirs font partie du vocabulaire courant de nos élèves. Certes ces mots ont des équivalents en arabe mais nous les utilisons en français dans notre société. Mais malheureusement leur problème reste toujours le même : ils n'arrivent pas à produire des phrases correctes, justes qui expriment souvent leurs pensées..

Ces entretiens nous ont beaucoup aidée dans la réalisation de notre questionnaire.

Lors des échanges avec les enseignants et les apprenants des différents lycées de la ville de Aïn-touta, wilaya de Batna, nous avons remarqué :

- que même si les élèves apprennent les structures de base de la langue, ils n'arrivent pas à s'exprimer oralement. Depuis l'école primaire, les apprenants sont habitués à apprendre par cœur puis répéter machinalement.

- que la prise de conscience est là tandis que la mise en oeuvre d'une remédiation se heurte au manque :

    1. d'expérience (formation continue insuffisante) ;
    2. d'outils que ressentent les enseignants par exemple : laboratoires de langue ; réseau Internet ; bibliothèques ; centres de ressources ; documents audiovisuels…
    3. d'un programme ambitieux qui répond aux besoins et attentes des apprenants…

- un manque d'intérêt pour l'oral de la part des apprenants, ils pensent que ça ne sert à rien de prendre la parole en français. Et les enseignants, à ce stade là, c'est-à-dire avec les classes de 3ème année secondaire, se voient en situation où leur seul but est d'aider leurs apprenants à décrocher le bac. C'est pour cette raison qu'ils insistent sur l'écrit.

2. Enquête proprement dite

2 .1.Présentation et description de l'échantillon

Dans le but de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, nous avons distribué 15 questionnaires aux enseignants du FLE au secondaire (c'est l'ensemble des enseignants de français de la daïra de Aïn-Touta)

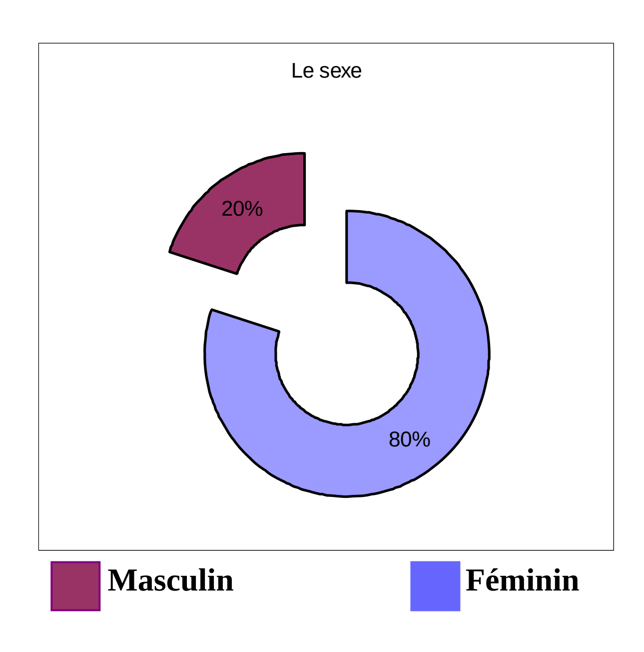
Comme nous l'avons montré au début de notre travail : notre étude est plutôt qualitative que quantitative ce qui va nous permettre de mieux cerner notre recherche.

1. Le sexe

Tableau :

Le sexe :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Féminin	**12**	**80%**
Masculin	**03**	**20%**

Anneau :



Présentation des résultats :

Ce tableau indique que notre population est composée de 12 enseignantes et de 03 enseignants. Ce qui nous fait un pourcentage féminin de 80 % de l'ensemble du corps enseignant de cette daïra et un pourcentage masculin de 20 %.

Commentaire :

Donc nous avons affaire à un public mixte mais composé majoritairement d'un personnel féminin. Ces résultats nous prouvent soit que les femmes aiment les langues plus que les hommes, soit qu'elles préfèrent l'enseignement plus qu'eux.

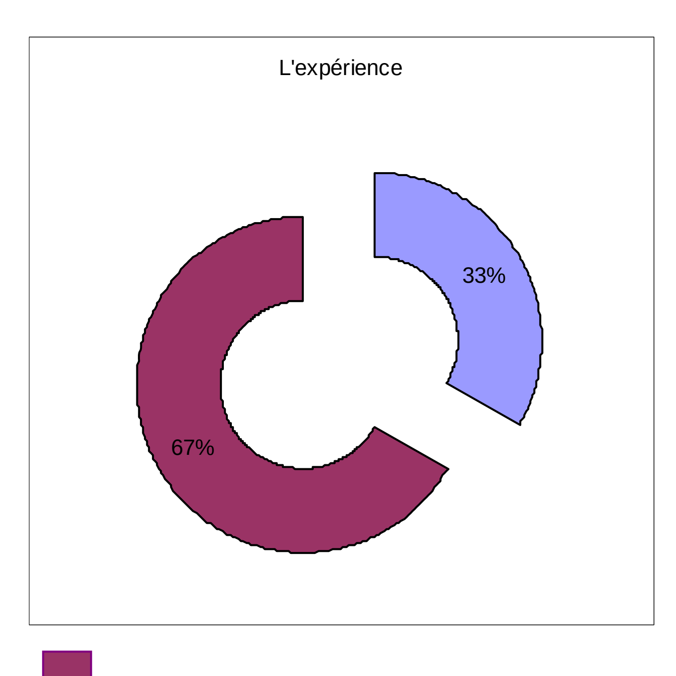
Cela traduit aussi une réalité de la situation algérienne où l'enseignement en général, et celui des langues étrangères, le français en particulier, est largement dominé par les femmes.

2. L'expérience

Tableau :

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Moins de 10 ans.	**05**	**33%**
Plus de 10 ans.	**10**	**67%**

Anneau :



Plus de 10 ans

Moins de 10 ans

Présentation des résultats :

De la lecture de ce tableau nous constatons que parmi ces enseignants, 05 ont moins de 10 ans d'expérience pour un pourcentage de 33 % et 10 ont plus de 10 ans d'expérience pour un pourcentage de 67%.

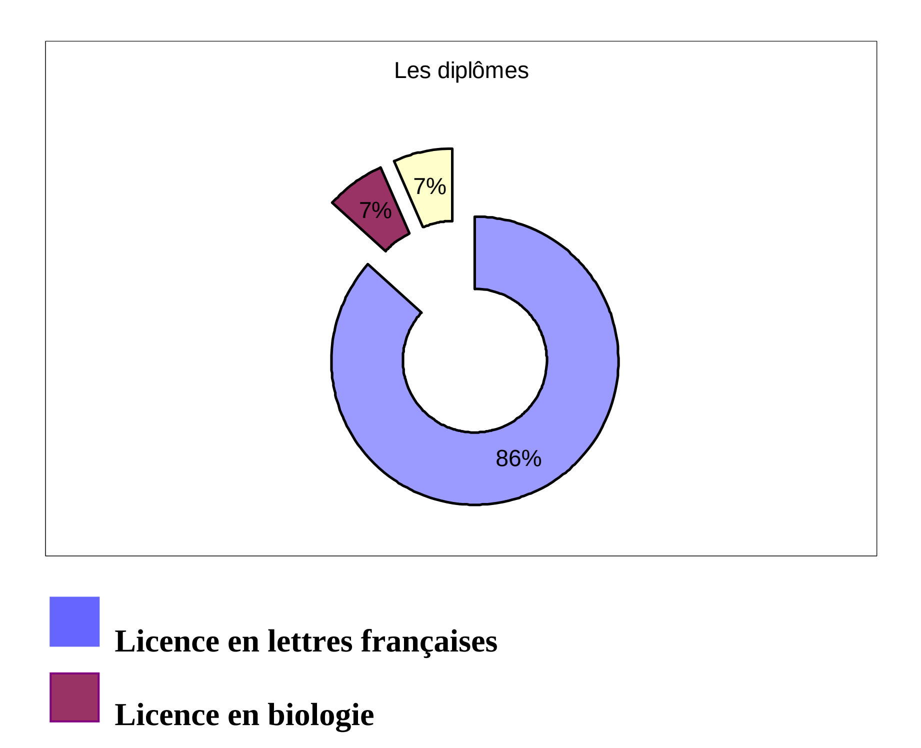
Commentaire :

Les pourcentages obtenus indiquent que notre population est constituée d'enseignants assez expérimentés qui vont nous aider à confirmer ou infirmer notre hypothèse.

3. Les diplômes

Le niveau d'étude :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Licence en lettres françaises.	**13**	**86%**
Licence en biologie	**01**	**07%**
DES en biologie	**01**	**07%**

Anneau:



Licence en lettres françaises

Licence en biologie

DES en biologie

Présentation des résultats :

Les résultats de ce tableau indiquent que :

- 86% des enseignants de notre population sont des licenciés en lettres françaises ;
- Un seul enseignant est licencié en biologie avec un pourcentage de 07% ;
- Un seul enseignant possède un Diplôme d'Enseignement Supérieur en biologie avec un pourcentage de 07%.

Commentaire :

La majorité des enseignants de notre population sont des licenciés en lettres françaises ce qui veut dire qu'ils possèdent un niveau suffisant pour un enseignement adéquat en FLE.

Une étude diachronique récente a montré que la composante du personnel enseignants a évolué selon la formation dispensée par l'université (département de français qui fournit l'essentiel de ces enseignants)

Pour la même région, et dans les années 90, moins de la moitié des enseignants n'était pas pourvue d'une licence de français.

2 .2. Le lieu de l'enquête

Notre champ d'observation est le lycée. Le lieu choisi est la daïra de Aïn-Touta avec ses trois établissements secondaires implantés dans différents lieux de la ville :

Technicum « MAACHE Ibrahim » (4 enseignants)

Lycée « KADOURI Mohamed Tahar » (6 enseignants)

Lycée « ABID Saïd » (5 enseignants)

Il s'agit donc d'établissements construits à l'intérieur d'une ville de moyenne importance. Sachant qu'une grande partie de la population scolaire est d'origine rurale.

Chapitre II : Dépouillement

‘‘L'expérience instruit plus sûrement que le conseil’’

André Gide

Chapitre II : Dépouillement

3. Présentation des résultats / Anneaux / Commentaires

Comme c'est indiqué plus haut, nous avons utilisé l'outil de la statistique. Les résultats seront interprétés à l'aide de tableaux et des anneaux suivis de commentaires.

Question n° 1 :

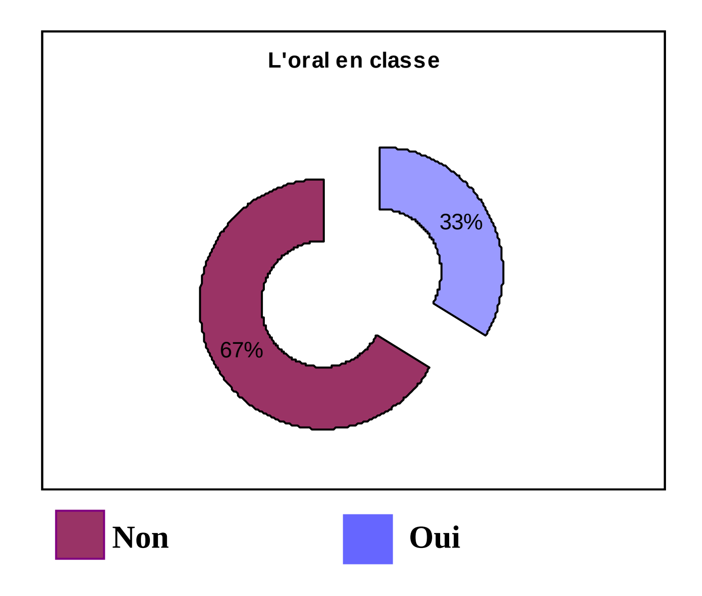
1. Faites-vous de l'oral avec vos apprenants ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 1 : « L'oral en classe »

Réponse :	Le nombre :	Le pourcentage :
Oui	**05**	**33%**
Non	**10**	**67%**

Anneau n° 1 :



Non **Oui**

Présentation des résultats :

Il est à remarquer que 33% seulement des enseignants affirment qu'ils font de l'oral avec leurs apprenants par contre 67% des enseignants affirment qu'ils ne font pas l'oral avec leurs apprenants.

Commentaire :

Les enseignants qui ont affirmé ne pas faire l'oral avec leurs apprenants (et qui représentent la majorité) sont convaincus que le fait de répondre aux questions n'est pas de l'oral proprement dit. Par conséquent, plusieurs actions doivent être mises en œuvre pour que l'oral soit pratiqué en classe entre autres : meilleure définition des objectifs de l'oral et conception et création de moyens didactiques au sens large.

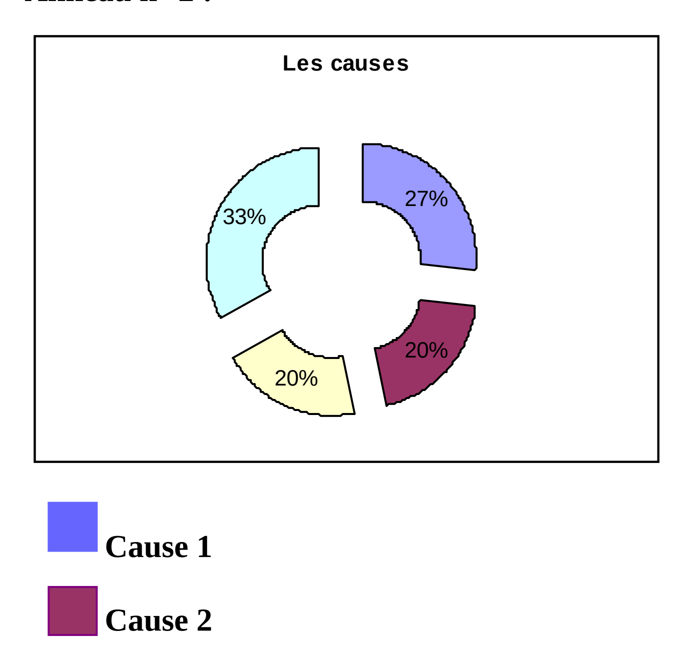
Question n° 2 :

2. Si « non » dites pourquoi ?

Tableau n° 2 : « Les causes »

Réponses :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
1. L'oral n'est pas pris en considération par le programme de 3ème A.S	**04**	**27%**
2. A ce niveau, on vise surtout la compétence écrite pour préparer les élèves à l'examen du BAC.	**03**	**20%**
3. Difficultés de compréhension et de prononciation chez nos apprenants.	**03**	**20%**
4. Pas de réponse	**05**	**33%**

Anneau n° 2 :



Cause 1

Cause 2

Cause 3

Pas de réponse

Présentation des résultats :

Cinq enseignants (avec un pourcentage de33%) n'ont pas répondu à cette question parce qu'ils ont affirmé qu'ils font de l'oral avec leurs apprenants.

Dix est le nombre des enseignants qui ont affirmé de ne pas faire de l'oral avec leurs apprenants.

Cette question est ouverte mais elle nous a amenée à trois réponses :

- 27% de ces enseignants pensent que l'oral n'est pas pris en considération par le programme de 3ème A.S.

- 20% estiment qu'à ce niveau, on vise surtout la compétence écrite pour préparer les élèves à l'examen du BAC.

- 20% affirment que leurs apprenants éprouvent des difficultés de compréhension et de prononciation.

Commentaire :

Cette question est ouverte mais elle a donné le résultat à trois réponses. C'est comme si les enseignants s'étaient mis d'accord. Nous remarquons que parmi les réponses données, il y a une accusation du programme.

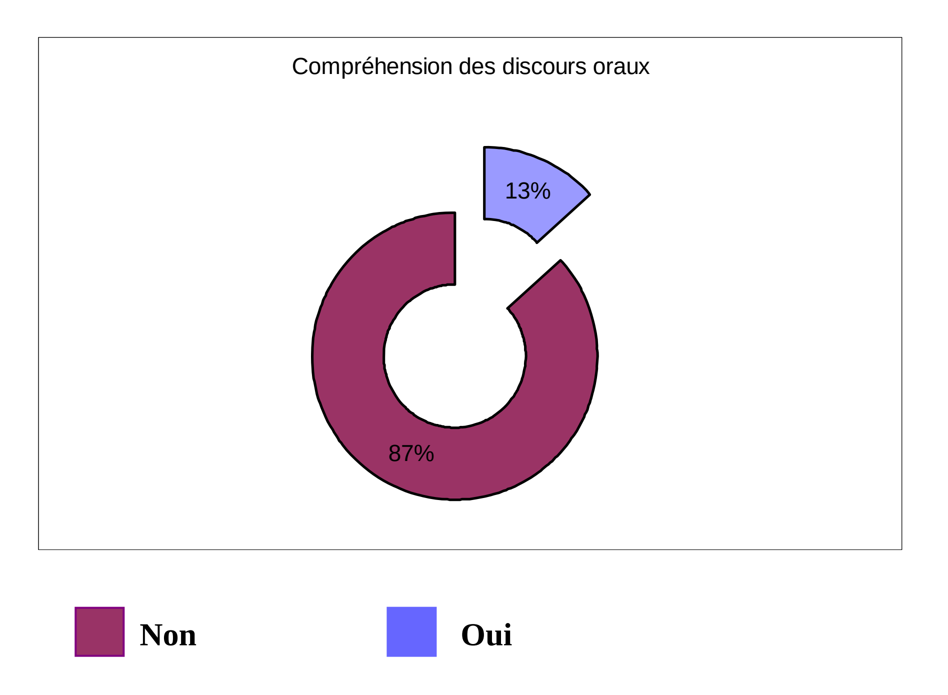
Question n° 3 (a) :

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :
a) comprendre des discours oraux assez longs ?
☐Oui ☐Non

Tableau n° 3 (a) : « Compréhension des discours oraux »

Réponse 3 (a) : les apprenants peuvent comprendre des discours oraux assez longs :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**02**	**13%**
Non	**13**	**87%**

Anneau n° 3 (a) :



Non Oui

Présentation des résultats :

De la lecture de ce tableau, nous constatons que 13% seulement des enseignants affirment que leurs apprenants peuvent comprendre des discours oraux assez longs, de leur côté 87% affirment que leurs apprenants ne peuvent pas comprendre des discours assez longs.

Commentaire :

Les résultats indiquent que les apprenants de 3ème A.S sont incapables de comprendre des discours oraux assez longs. En effet, ils ont un bagage linguistique pauvre qui ne leur permet pas de comprendre. Ce qui montre que nous sommes très loin des objectifs assignés à l'oral par l'enseignant.

Question n° 3 (b) :

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

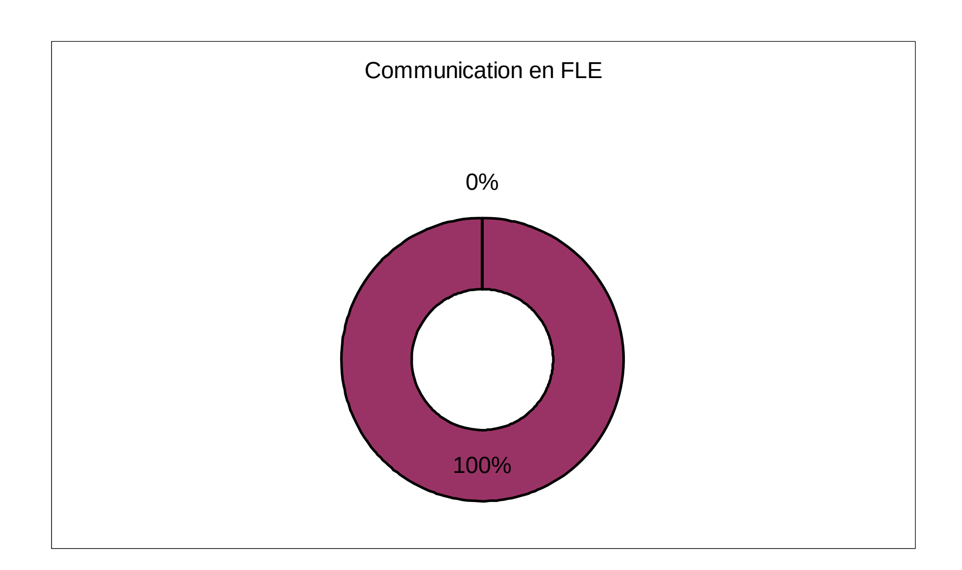
b) communiquer avec aisance en FLE ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 3 (b) : « Communication en FLE »

Réponse 3 (b) : les apprenants peuvent communiquer avec aisance en FLE :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**00**	**0%**
Non	**15**	**100%**

Anneau n° 3 (b) :



 **Non**

Présentation des résultats :

Nous constatons que les apprenants de tous les enseignants (100%) ne peuvent pas communiquer avec aisance en FLE.

Commentaire :

Les résultats montrent que les apprenants de 3ème A.S ne peuvent pas communiquer avec aisance en FLE. Ce qui aggrave encore plus la tâche de l'enseignant quand, à ce niveau, il se retrouve devant des apprenants qui ne maîtrisent pas l'oral et donc ils ne savent pas s'exprimer correctement.

Nous devons préciser que, parmi ces apprenants, certains peuvent s'exprimer oralement mais non pas avec aisance.

Question n° 3 (c) :

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

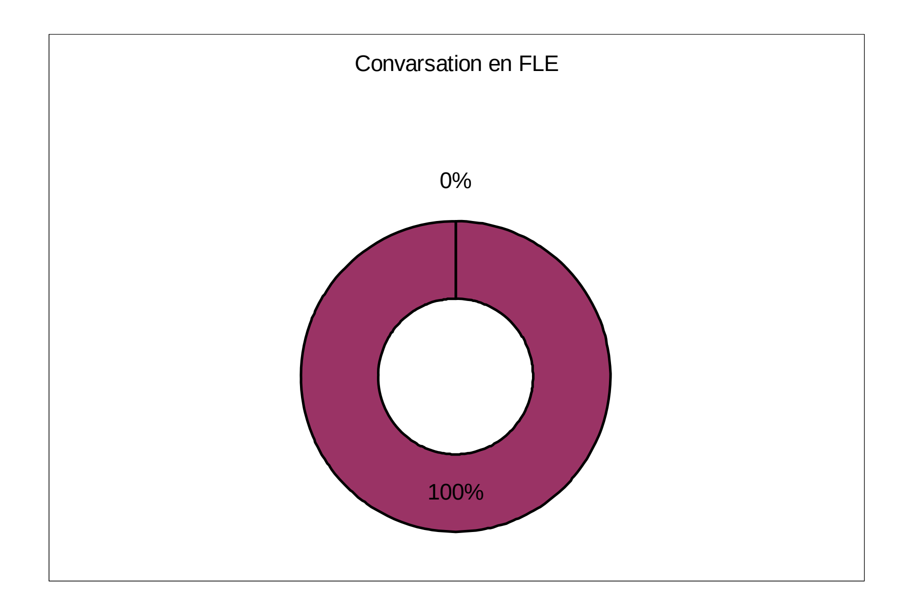
c) participer à une conversation en FLE ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 3 (c) : « Conversation en FLE »

Réponse 3 (c) : les apprenants peuvent participer à une conversation en FLE :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**00**	**0%**
Non	**15**	**100%**

Anneau n° 3 (c) :



Non

Présentation des résultats :

100% des enseignants estiment que leurs apprenants ne peuvent pas participer à une conversation en FLE.

Commentaire :

C’est une nouvelle réponse qui confirme la précédente : ces apprenants ne peuvent pas participer à une conversation en FLE : c’est ce qui va constituer pour eux un handicap à l’université en se trouvant devant des situations où ils ne sauront guère prendre la parole en français. Mais cela ne doit pas être une raison pour baisser les bras.

Question n° 3 (d) :

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

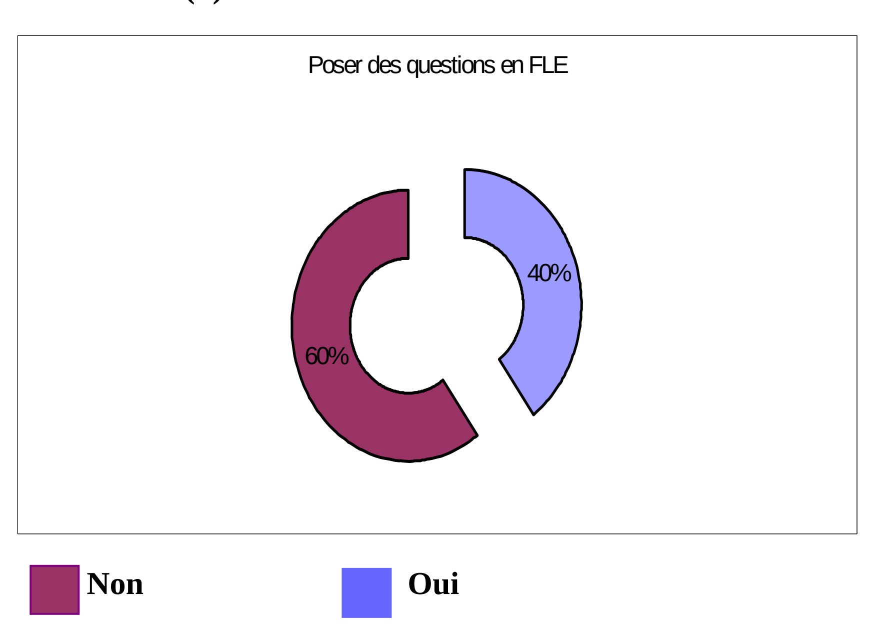
d) poser des questions simples sur des sujets familiers ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 3 (d) « Poser des questions en FLE »

<u>Réponse 3 (d) :</u> les apprenants peuvent poser des questions simples sur des sujets familiers :	**<u>Le nombre :</u>**	**<u>Le pourcentage :</u>**
Oui	**06**	**40%**
Non	**09**	**60%**

Anneau n° 3 (d) :



Non **Oui**

Présentation des résultats :

D'après les réponses données, 40% des enseignants jugent que leurs apprenants peuvent poser des questions simples sur des sujets familiers alors que 60% jugent que leurs apprenants ne peuvent pas poser des questions simples sur des sujets familiers.

Commentaire :

Alors ces apprenants ne sont capables que quand il s'agit de sujets familiers et encore que des questions simples. Et ce n'est que la minorité ! Ce qui prouve que le moindre objectif de l'enseignement / apprentissage de l'oral n'est pas atteint. Il appartient donc aux enseignants de développer et d'encourager cette compétence.

Si les apprenants sont capables de poser quelques petites questions, ils seraient aussi capables de donner quelques éléments de réponses!

Question n° 4 :

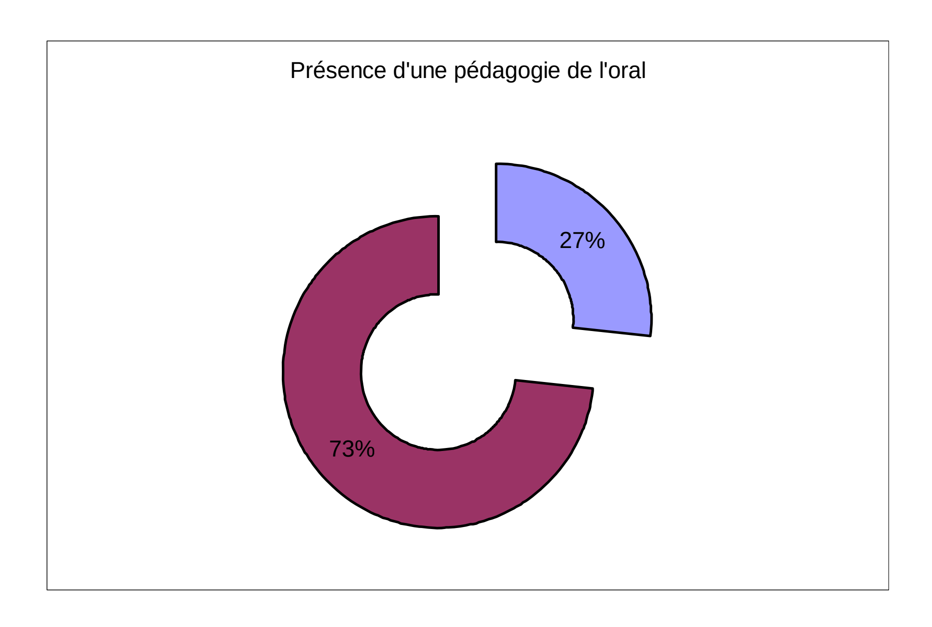
4. Pensez-vous qu'il y a une pédagogie de l'oral ?

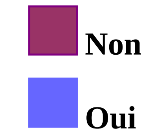
☐Oui ☐Non

Tableau n° 4 : « Présence d'une pédagogie de l'oral »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**04**	**27%**
Non	**11**	**73%**

Anneau n° 4 :





Présentation des résultats :

La majorité des enseignants avec un pourcentage de 73% affirment l'absence d'une pédagogie de l'oral tandis que 27% affirment la présence d'une pédagogie de l'oral.

Commentaire :

La majorité des enseignants sont conscients de l'absence d'une pédagogie de l'oral qui vient à leur secours quand ils en ont besoin. Donc, des recherches doivent être entreprises sur les pratiques pédagogiques et la place de l'oral en classe. De plus, la formation initiale et continue des enseignants doit aboutir à une pédagogie de l'oral.

Question n° 5 :

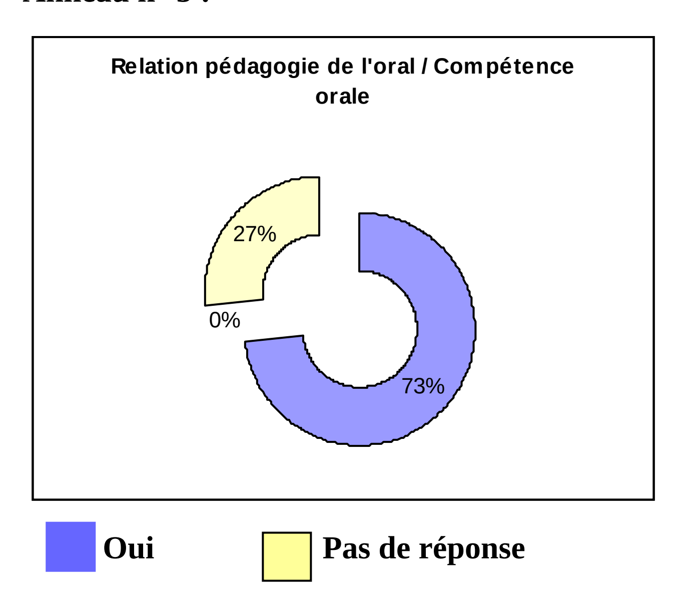
5. Si non, est-ce que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de nos apprenants ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 5 : « Relation pédagogie de l'oral / Compétence orale »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**11**	**73%**
Non	**00**	**0%**
Pas de réponse	**04**	**27%**

Anneau n° 5 :



Présentation des résultats :

Quatre enseignants (avec un pourcentage de27%) n'ont pas répondu à cette question parce qu'ils pensent qu'il existe une pédagogie de l'oral.

Alors, par le biais de cette question, nous pouvons remarquer que tous les enseignants, qui pensent qu'il n'y a pas une pédagogie de l'oral et qui sont au nombre de 11 avec un pourcentage de 73%, affirment que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de nos apprenants.

Commentaire :

Donc les enseignants ont besoin d'une pédagogie de l'oral pour qu'ils puissent améliorer la compétence discursive chez leurs apprenants. C'est au niveau de la formation initiale des enseignants qu'il y a lieu d'intervenir.

Question n° 6 :

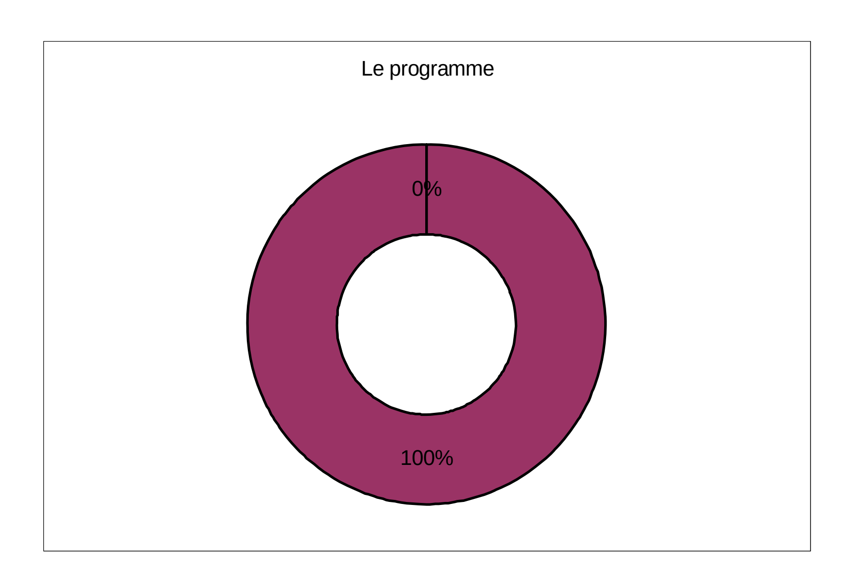
6. Pensez-vous que le programme donne assez d'importance à la compréhension et l'expression orales ?

☐Oui ☐Non

Tableau n° 6 : « Le programme »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**00**	**0%**
Non	**15**	**100%**

Anneau n° 6 :



Non

Présentation des résultats :

Ce tableau nous amène à dire que 100% des enseignants sont convaincus que le programme ne donne pas assez d'importance ni à la compréhension orale, ni à l'expression orale.

Commentaire :

Si nous faisons appel aux résultats de la question n°2, nous remarquons que les enseignants accusent toujours le programme : contenus inadéquats / absence d'activités en relation avec l'oral.

Question n° 7 :

7. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?

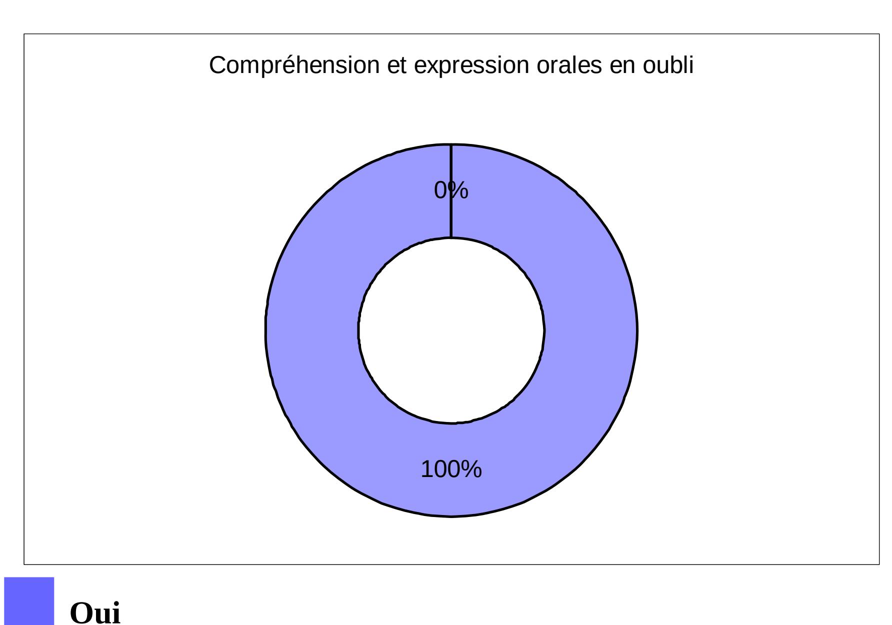
« Nos apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme »

☐Oui ☐Non

Tableau n° 7 : « Compréhension et expression orales en oubli »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**15**	**100%**
Non	**00**	**0%**

Anneau n° 7 :



Oui

Présentation des résultats :

Alors tous les enseignants (100%) sont d'accord avec cette affirmation :

« Nos apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme »

Commentaire :

Toute notre population est d'accord avec cette affirmation ce qui montre qu'elle est consciente de l'importance de ces deux moments très importants dans l'enseignement / apprentissage du FLE.

Alors, des recherches sérieuses sur la langue orale et son apprentissage doivent être mises sur le terrain pour aider l'enseignant dans sa pénible tâche.

Pour faire appel aux recherches dans le domaine, il y a lieu de libérer la parole des apprenants, les laisser s'exprimer et les entraîner à l'échange au dialogue.

Question n° 8 :

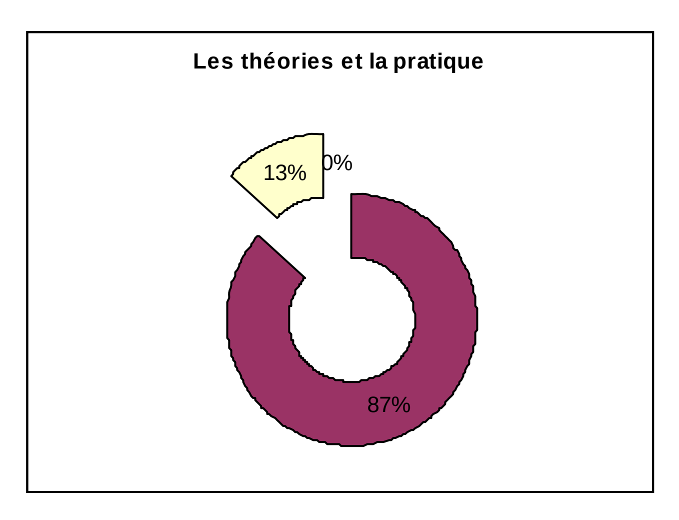
8. Est-ce que les théories que vous avez apprises à l'université trouvent un champ d'application dans vos classes ?

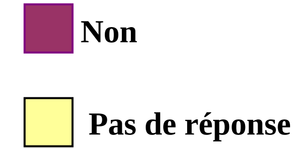
☐Oui ☐Non

Tableau n° 8: « Les théories et la pratique »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**00**	**0%**
Non	**13**	**87%**
Pas de réponse	**02**	**13%**

Anneau n° 8 :





Présentation des résultats :

Il est à remarquer que seulement les licenciés en lettres françaises (au nombre de 13) qui ont répondu à cette question.

Alors tous les licenciés, avec un pourcentage de 87 %, pensent que les théories qu'ils ont apprises à l'université ne trouvent pas un champ d'application dans leurs classes.

Par contre, les deux autres, avec un pourcentage de 13%, n'ont pas répondu à cette question. En effet, ils ont des diplômes en biologie.

Commentaire :

Nous pouvons dire que tout le monde est sûr que tout ce que nous apprenons à l'université ne trouve pas un champ d'application dans nos classes.

Donc, il y a un grand écart entre la théorie qu'on dispense à l'université et la pratique sur le terrain. Les responsables à l'université ont toujours affirmé qu'ils forment des licenciés en lettres françaises qui ne sont pas forcément destinés à l'enseignement.

Question n° 9 :

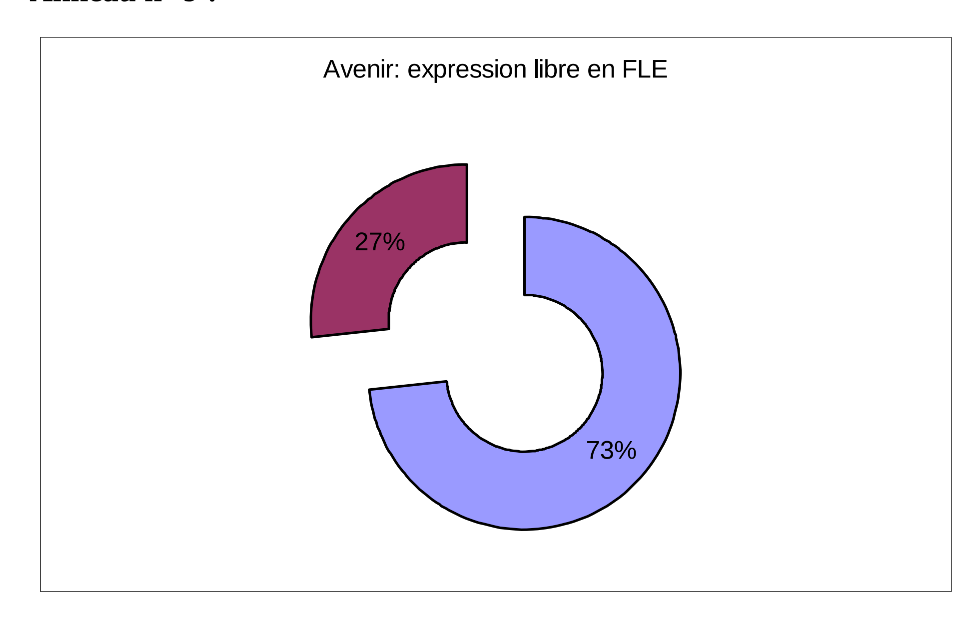
9. Pensez-vous qu'il viendra le jour où nos apprenants vont s'exprimer librement en français ?

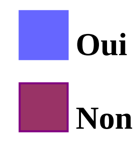
☐Oui ☐Non

Tableau n° 9 : « Avenir : Expression libre en FLE ! »

Réponse :	**Le nombre :**	**Le pourcentage :**
Oui	**11**	**73%**
Non	**04**	**27%**

Anneau n° 9 :





Oui

Non

Présentation des résultats :

73% des enseignants sont optimistes en pensant qu'il viendra le jour où les apprenants vont s'exprimer librement en français, par contre 27% pensent le contraire car ils auront raté l'occasion unique d'avoir appris à parler en classe avant de parler dehors.

Commentaire :

Donc la majorité des enseignants sont optimistes en ce qui concerne l'avenir de l'enseignement / apprentissage du FLE en Algérie en pensant qu'il viendra le jour où nos apprenants vont s'exprimer librement en français.

Il faut changer de méthodes, d'approches et de contenus. C'est à l'enseignant d'innover, de trouver la solution à ce mutisme.

En résumé

Au terme de la partie pratique, et à l'appui des résultats obtenus, disons que notre hypothèse a été confirmée tout en étant soutenue par tous les enseignants :

« Notre système éducatif ne donne pas assez d'importance ni à la compréhension, ni à l'expression orale en FLE. Donc ces deux facultés ne sont pas prises en considération par le programme »

Et nous avons pu répondre aux questions posées dans la problématique :

1. L'oral en FLE cherche encore un statut en classe de langue (3ème A.S) en contexte algérien car il est absent des activités de classe. Même du côté des apprenants qui préfèrent l'écrit et n'arrêtent pas d'écrire la traduction de presque tous les mots. Ils se sentent plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral.

2. La mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de nos apprenants. Sans une pédagogie de l'oral, les enseignants se trouvent perdus quant à l'enseignement / apprentissage de l'oral.

3. Ce qui est proposé dans le manuel ne contribue pas à développer l'expression verbale chez nos apprenants. Si vous feuilletez le manuel de 3ème année secondaire, vous ne trouverez plus une leçon qui s'intitule compréhension orale ou expression orale. Ni des exercices qui permettent de travailler ces deux compétences, on insiste le plus sur la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.

Conclusion générale

‘‘Nous vivons avec des idées qui, si nous les éprouvions vraiment, devraient bouleverser toute notre vie’’

Albert Camus

Conclusion générale

Viendra-t-il le jour où l'école algérienne formera des apprenants capables de prendre la parole en français dans n'importe quelle situation de communication ?

Espérons que dans le cadre de la nouvelle réforme de l'enseignement scolaire en Algérie et avec les méthodes contemporaines qui privilégient l'oral, on verra ce jour. Mais nous sommes convaincue que le chemin est trop long pour atteindre un tel objectif.

Il faut qu'il y ait complémentarité entre les enseignants de toutes les matières : finie la supériorité de certaines matières sur d'autres. Et il faut redonner au français, enseigné en Algérie, ses lettres de noblesse.

Certes « enseigner » est une tâche difficile, un métier à réinventer et à innover mais aussi c'est une profession qui avance et qui nécessite la collaboration de la part de l'enseignant et de l'apprenant où la centration est visée sur ce dernier à condition de revoir les difficultés dans les classes souvent surchargées pour donner l'occasion à l'enseignant de s'occuper des cas qui composent son groupe classe.

Aujourd'hui, le rôle de l'enseignant ne se limite pas à la seule transmission de nouvelles connaissances. Ses responsabilités requièrent beaucoup d'habilité, il doit établir un contact avec l'apprenant et faire régner dans sa classe une ambiance propice à l'apprentissage. Ce lien avec les apprenants prend forme tout au long du processus d'intervention dans lequel l'enseignant doit jouer tous les rôles rattachés à cette noble profession.

Il doit jouer le rôle d'enseignant qui accompagne l'apprenant dans sa quête de savoir, de personne ressource, d'animateur, de gestionnaire et de psychologue.

Nous pouvons tout obtenir des apprenants, il suffit de les aimer, les écouter, les sécuriser, les accompagner et valoriser leurs compétences. L'enseignant doit les aider à utiliser les savoirs qu'ils apprennent dans différentes situations de communication car le fait qu'ils apprennent les structures de base de la langue, même par cœur, ils n'arrivent pas à s'exprimer oralement.

Nous admettons que la compréhension orale et l'expression orale sont deux moments très difficiles dans la vie des enseignants et souvent les élèves les détestent mais nos apprenants méritent que des efforts soient entrepris par leurs enseignants pour qu'ils soient armés d'un bagage linguistique riche.

C'est pour cette raison qu'on doit faire de l'oral un objectif à part entière. Il faut le valoriser et reconnaître sa place et son rôle. Et pour former de bons locuteurs à bien parler, il faut installer ces deux compétences : compréhension orale et expression orale. N'est-ce pas l'adage qui précise : c'est en forgeant qu'on devient forgeron ?

Par conséquent, le professeur doit être sur le qui vive en ce qui concerne l'enseignement / apprentissage de l'oral : si l'apprenant peut formuler un message simple en FLE, tel qu'il est pratiqué dans des situations courantes de communication, et s'exprimer avec une certaine aisance pour permettre l'intelligibilité du message, est un exploit pour l'enseignant.

Aujourd'hui l'état de l'école algérienne n'est pas à envier car l'enseignement de l'oral reste encore une question obscure. Alors, il faut revoir et essayer d'analyser les composantes de l'école algérienne entre autres le programme. Si ce dernier est conçu soigneusement, il est possible de s'attendre à des résultats meilleurs.

La question que doit poser un enseignant conscient n'est plus uniquement de savoir quel français enseigner mais beaucoup mieux quelles compétence linguistique et communicative et à travers quelles stratégies puisque l'objectif capital de tout enseignement comme l'affirme l'approche communicative est « apprendre à apprendre »

Il doit donner l'occasion à ses élèves de s'exprimer, il doit les entraîner tout d'abord à la communication puis à l'expression orale. Mais il doit intervenir à bon escient et au bon moment.

La meilleure façon de préparer les enseignants, durant la formation initiale, à l'innovation est peut-être, tout simplement, de les préparer le mieux possible à l'idée qu'ils vont exercer un métier complexe, être confrontés à des situations singulières, dont même un professionnel expérimenté n'a pas immédiatement la clé et qui obligent à vivre avec les contradictions du système et les siennes propres.

Et le bon enseignant est celui qui doit se débarrasser de certaines idées anciennes et périmées : il devient un guide, un facilitateur. Son rôle est alors celui d'un animateur, absent de la conversation, mais vigilant face aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves auxquels il remédiera ultérieurement.

Il doit faire son possible pour attirer l'attention des ses apprenants tout en rendant la langue française un objet de passion pour eux. Il doit chercher comment faciliter l'apprentissage de la langue orale et doit réaliser son cours avec le moins possible de recours à la langue maternelle de l'apprenant.

Il doit entraîner ses apprenants à l'emploi de phrases courtes, à s'exprimer spontanément, à dire naturellement leurs idées. En fait, il leur apprendra à savoir prendre la parole quand il faut, au moment où il faut et surtout à remplir une fonction quelconque.

Face à ces élèves, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, "en détresse linguistique" nous devons faire mieux ou autrement. Nous devons les aider correctement.

Ces apprenants doivent surmonter leurs difficultés linguistiques. L'enseignant doit leur donner des activités faciles à faire avec des difficultés progressives, les faire parler, répéter et chanter.

Dans ce travail, nous n'avons vu que quelques indicateurs de réussite à l'oral et en compréhension et en expression orales. Alors, vu l'importance de ce thème, nous estimons l'avoir cerné et étudié d'une manière rationnelle et nous espérons ouvrir la voie à d'autres recherches qui viendront le compléter ou l'approfondir.

Bibliographie

''La conscience est la lumière de l'intelligence pour distinguer le bien du mal''

Confucius

Bibliographie :

Ouvrages spécialisés :

1. ALI BOUACHA, Abdelmadjid et *al. La pédagogie du français langue étrangère*. France : Hachette, 1978. 272p

2. BOLTON, Sibylle. *Evaluation de la compétence communicative en langue étrangère.* Paris : Crédif-Hatier, 1987. 143p

3. BOYER, Henri ; BUTZBACH, Michèle et PENDANX, Michèle. *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère.* France : Clé International, 1990. 239 p

4. BOYER, Henri ; RIVERA, Michèle. *Introduction à la didactique du français langue étrangère. Outils théoriques.* Paris : Clé International, 1979. 158 p

5. CARRĚ, Philippe. *Organiser l'apprentissage des langues étrangères. La formation linguistique professionnelle.* Paris : Les éditions d'organisation, 1991.223p

6. CHARLES, René ; WILLIAME, Christine. *La communication orale*. France : Nathan, 1994. 158 p

7. CORTEZ, Yves. *Le français que l'on parle. Son vocabulaire, sa grammaire, ses origines*. Paris : L'Harmattan, 2002. 209 p

8. DE VÉCCBI, Gérard. Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette Education, 1992. 221p

9. El KORSO, Kamel. *Communication orale et écrite*. Oran :Dar el Gharb , 2005. 123 p

10. FOURCADE, René. *Pour une pédagogie dynamique*. France :ESF, 1972.218 p

11. GALISSON, Robert. *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme*. Paris : CLE International, 1980. 160 p

12. GALISSON, Robert et *al. Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E.* Paris : CLE International, 1980.143p

13. GERARD-NAEF, Josselyne. *Savoir parler Savoir dire Savoir communiquer*. Paris: Delachaux et Niestlé, 1987. 175p

14. GAUCHON, Pascal ; LEFEVRE, Maxime. *Se préparer à l'oral*. Paris : Marketing ,1990.79p

15. HYMES, Dell H. *Vers la compétence de communication*. Paris : Crédif-Hatier, 1984. 219p

16. JUIF, Paul ; LEGRAND, Louis. *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui : Les grandes orientations de la pédagogie contemporaine*. Vol. n°1, Paris : Fernand Nathan, 1974. 359 p

17. JUIF, Paul ; LEGRAND, Louis. *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui : Les grandes didactiques et la rénovation pédagogique*. Vol. n°2,Paris : Fernand Nathan, 1974. 141 p

18. KRAMSCH, Claire. *Interaction et discours dans la classe de langue* Paris : Maxi-Poche, 1997. 325p

19. MOIRAND, Sophie. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris : Hachette, 1982. 188p

20. REHBENE, Hélène. *De l'oral à l'apprentissage de la lecture*. France : Classiques Hachette, 1983. 159p

21. ROMANO, Carlo ; SALZER, Jacques. *Enseigner, c'est aussi savoir communiquer*. France : Les éditions d'organisation, 1990. 254p

22. SAUVAGEOT, Aurélien. *Français d'hier ou français de demain ?* France : Fernand-nathan, 1978. 188 p

23. VANOYE, Francis. *Expression / Communication*. Paris : Armand-Colin, 1973.242p

24. VANOYE, Francis ; MOUCHON, J et SARRAZAC, J.P. *Pratiques de l'oral. Ecoute, communications sociales, jeu théâtral*. Paris : Armand-Colin, 1981.127p

25. VERDELHAN-BOURGADE, Michèle. *Le français de scolarisation : pour une didactique réaliste*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002. 257p

26. WIDDOWSON, H.G.*Approche communicative de l'enseignement des langues*. Paris : Hâtier, 1981 .192 p

Dictionnaires :

1. CUQ, Jean-Pierre. *Dictionnaire de didactique de français. Langue étrangère et seconde.* Paris : CLE International, 2003 .303p

2. DUBOIS, Jean et *al. Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse, 1984. 516p

3. GALISSON, Robert ; COSTE, Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues*. France : Hachette, 1976. 612p

4. GIRODE, Jean. *Dictionnaire de langue française : Encyclopédies Bordas.* t. n° 1, France: SGED, 1998.1035p

5. GIRODE, Jean. *Dictionnaire de langue française : Encyclopédies Bordas.* t. n° 2, France: SGED, 1998. pp : 1037 / 2107

Directives :

1. Direction de l'enseignement général. *Programmes de français* : *Enseignement secondaire 1re AS – 2ème AS- 3ème AS.* Alger : ONPS, 2004. 47p

Webliographie:

Articles en ligne :

1. BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral ?* (En ligne) Page visitée le : 24/12/2006. Disponible sur Internet : http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm

2. BOULARAS, Miloud. *Algérie : un système éducatif en mouvement* (En ligne) Page visitée le : 07/05/2007. Disponible sur Internet : http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php

3. DAVIN-CHNANE, Fatima. *Des moyens d'enseignement du FLS au collège* (En ligne) Page visitée le : 02/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.inrp.fr/Acces/Biennale/7biennale/Contrib/longue/6024.pdf

4. GEVAERT, Raymond. *Enjeux et perspectives. L'enseignement du FLE en Europe : Enjeux et stratégies* (En ligne) Page visitée le : 13/02/2007. Disponible sur Internet : http://www.ceo-fipf.org/article.php3?id_article=240.

5. GRUCA, Isabelle. *Pédagogie de l'oral. Expériences et conseils : Travailler la compréhension de l'oral* (En ligne) Page visitée le :01/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.rfi.fr/lffr/articles/075/article_613.asp

6. SEDDIKI, Aoussine. *Quelles actions audio-visuelles pour le français précoce en Algérie ? : le FLE en Algérie* (En ligne) Page visitée le : 02/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/l24427.pdf

7. WEBER, Corinne. *Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ?* (En ligne) Page visitée le : 12/02/2007. Disponible sur Internet : http://www.fdlm.org/fle/article/345/weber.php

Sites Web :

1. BERTHIOT, F et al. *Difficultés langagières des enfants : Le Français Langue Etrangère au service d'une remédiation dans la classe.* (En ligne) Page visitée le : 19/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.acreims.fr/casnav/enfants_nouv_arrives/ressources/difficulteslang.htm

2. DUCROT-SYLLA, Jean-Michel. *L'Enseignement de la compréhension orale : objectifs, supports et démarches* (En ligne) Page visitée le : 02/01/2007. Disponible sur Internet : http: //www.edufle.net/L-Enseignement-de-la-comprehension.

3. KADI, Zoubeida ; CHAMIE, Rim et DUCROT, Jean-Michel. *Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte syrien : Définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative* (En ligne) Page visitée le : 21/01/2007. Disponible sur Internet : http: //www.lb.auf.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo02.htm

4. Emilie. *Activités et exercices pour l'expression orale en FLE* (En ligne) Page visitée le : 10/07/2007. Disponible sur Internet : http://emilie.en-savoie.com/

Mémoires en ligne :

1. COLETTA, Jean-Marc. *Ecouter, parler, discuter, interagir en classe : Didactique des pratiques langagières orales et des interactions verbales en class* (En ligne) Page visitée le : 26/01/2007. Disponible sur Internet : http://www.grenoble.iufm.fr/departe/francais/memoire2000/colletta2.htm

2. WALTER, Marie-Noëlle. *Troubles du langage et apprentissage du français* (En ligne) Page visitée le : 13/02/2007. Disponible sur Internet : http://membres.lycos.fr/caapsais/memoire/marieno/marie.html

ANNEXES

" Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles"

Sénèque

Annexes :

Questionnaire à l'intention des enseignants du lycée :



ECOLE DOCTORALE ALGÉRO-FRANÇAISE
RESEAU EST
ANTENNE DE BATNA

- Sexe :

☐Féminin

☐Masculin

- Expérience :

☐Moins de 10 ans

☐Plus de 10 ans

- Votre diplôme :

…………………………………………………………………………………...

1. Faites-vous de l'oral avec vos apprenants ?

☐Oui ☐Non

2. Si « non » dites pourquoi ?

…………………………………………………………………………………

…..………………………………………………………………………………

3. Est-ce que vos apprenants peuvent :

a) comprendre des discours oraux assez longs ?

☐Oui ☐Non

b) communiquer avec aisance en FLE ?

☐Oui ☐Non

c) participer à une conversation en FLE ?

☐Oui ☐Non

d) poser des questions simples sur des sujets familiers ?

☐Oui ☐Non

4. Pensez-vous qu'il y a une pédagogie de l'oral ?

☐Oui ☐Non

5. Si non, est-ce que la mise en place d'une pédagogie de l'oral permet d'améliorer les compétences orales de nos apprenants ?

☐Oui ☐Non

6. Pensez-vous que le programme donne assez d'importance à la compréhension et l'expression orales ?

☐Oui ☐Non

7. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?

« Nos apprenants, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés à l'oral car la compréhension et l'expression orales ne sont pas prises en considération par le programme »

☐Oui ☐Non

8. Est-ce que les théories que vous avez apprises à l'université trouvent un champ d'application dans vos classes ?

☐Oui ☐Non

9. Pensez-vous qu'il viendra le jour où nos apprenants vont s'exprimer librement en français ?

☐Oui ☐Non

N.B : Toutes les questions sont en relation avec les apprenants de 3ème année secondaire.

FLE : Français Langue Etrangère